

N° 50. 2^e Année.

REDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES
75, Rue Dareau, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, Rue Dareau, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION
NATIONALE

Une Femme coupée en morceaux

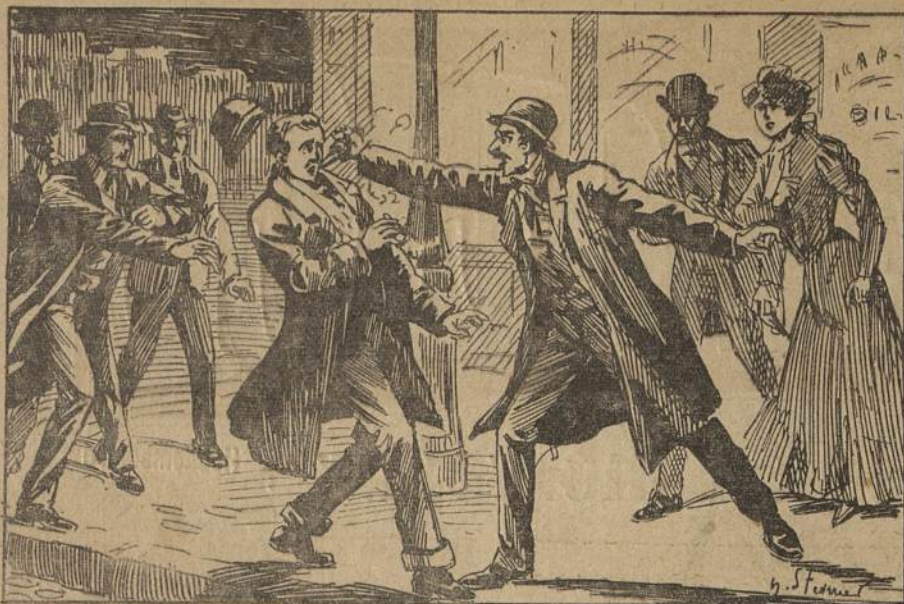
Hebdomadaire



Paris eut des crimes sensationnels qui demeurèrent impunis. Les assassins, pour déjouer la police, avaient pris la précaution de défigurer leurs victimes et même de les couper en morceaux, semant ces sinistres débris dans les quartiers les plus opposés, et rendant ainsi impossible la reconstitution des cadavres.

On se rappelle sans doute encore la
(Lire la suite page 2.)

Un Forcené



Une bande de six jeunes gens descendait gaiement, vers deux heures du matin, le Faubourg du Temple, à Paris. L'un d'eux fut soudain accosté par un individu qui était accompagné d'un autre homme et d'une jeune femme. Cet individu demanda du feu au jeune homme, et, comme celui-ci lui tendait sa cigarette, il le frappa au visage d'un coup de couteau. Deux des amis du blessé qui voulurent arrêter l'énervé, furent frappés furieusement à coups de couteau. L'un des blessés a les intestins perforés. Le meurtrier, à demi lynché par la foule, a été emmené au dépôt. Il était couvert de terribles blessures.

Une Femme coupée en morceaux (suite)

macabre trouvaille faite rue des Plâtrières du corps d'un jeune homme entièrement disséqué; plus tard sur les fortifications, près de la porte de Saint-Ouen, on découvrit les restes découpés et brûlés d'une jeune femme, et jamais nul ne put connaître l'identité de ces deux disparus.

Berlin est, depuis quelques jours, dans la consternation, à la suite d'un crime analogue commis avec des raffinements de cruauté inouïe.

Vers dix heures du matin, des marins venaient émerger de la Sprée, près du pont Michel, le tronc d'une femme. Les parties inférieures du corps, la tête et les bras manquaient; l'estomac avait été enlevé, la poitrine ouverte, l'épine dorsale arrachée. Dans la région du cœur se trouvaient trois blessures semblant avoir été faites à l'aide d'une fourche à trois dents, afin d'empêcher le corps de glisser pendant qu'on procédait à cet atroce découpage.

Le tronc était entouré d'une forte ficelle retenant encore quelques lambeaux de gros papier d'emballage marron qui avait servi à envelopper et dissimuler ce funèbre paquet. Le lendemain on trouvait au Tempelhof, deux bras de femme, enveloppés dans une jaquette noire et un restant de pantalon. Les poings étaient serrés fortement comme à la suite d'une lutte ou d'une terrible agonie. La peau des doigts et les ongles étaient arrachés.

Les bras avaient été bouillis afin de leur enlever toute odeur de chair humaine et d'en faciliter le transport.

Toute la police a été mise sur pied. Une prime de 3.000 marks a été promise à celui qui pourrait aider à découvrir le criminel. Les chiens de police ont été mobilisés.

On a procédé, sans résultat d'ailleurs, à des sondages dans la Sprée afin d'y trouver les membres sectionnés. Des recherches ont été faites également en vue de découvrir le meurtrier dans les cafés fréquentés par les marins.

L'autopsie semble prouver qu'il ne peut être question d'un corps ayant servi à une étude anatomique, certaines parties ayant en effet positivement été arrachées.

Jusqu'ici on manque des indices indispensables. La police incline à croire qu'il s'agit d'un crime sadique, elle a en sa possession le pantalon et la jaquette qui serviront de pièce à conviction.

On dit qu'il s'agit du cadavre d'une femme d'environ vingt-cinq ans qui demeurait à Lichtenberg et qui a disparu depuis plusieurs jours.

Il faut espérer que ce crime atroce ne restera pas impuni.

L'Affaire Renard

Assistera-t-on à la révision du procès Renard?

Le condamné, toujours détenu à la prison de Versailles, se montre, paraît-il, plein de confiance.

M. Lagasse déclare qu'il a découvert un

fait nouveau, pouvant permettre la révision et il a déposé entre les mains du garde des sceaux, un mémoire tendant à ce résultat.

Pour le moment, le parquet de Versailles a donné ordre de garder Renard dans cette ville jusqu'à ce que la décision du ministre de la Justice soit connue.

La dernière Charrette

L'Œil de la Police a annoncé qu'une guillotine ayant servi sous la Terreur, devait être vendue à l'hôtel Drouot, à Paris.

Cette guillotine avait été acquise, par son ancien propriétaire, M. Forgeron, aujourd'hui décédé, pour la somme de 1.500 francs, à un sieur Bigot qui ne l'avait payée que 150 francs.

Cette fois, l'expert avait porté la mise à prix à 2.000 francs. Mais cette évaluation était exagérée, au gré des « amateurs ».

La sinistre machine fut, finalement, adjugée pour 921 francs à un négociant de la rue de la Roquette, qui se propose de l'exhiber à Paris et en province.

Elle a donc fait, dans les rues de Paris, sa dernière promenade.

Lorsqu'on la hissa sur une charrette, devant l'hôtel des Ventes, le peuple s'agita. Le Bruyant Alexandre, cabaretier qui copie Bruant par son costume de velours, ses chemises garibaldiennes et ses chapeaux de fort de la Halle, dirigeait l'opération pour la joie des badauds parisiens.

La dernière charrette s'en alla vers la Madeleine par les grands boulevards. Puis elle poussa gaiement jusqu'au Palais-Bourbon où durant une heure elle stationna avant que de gagner le cabaret où désormais on l'exhibera.

Une Crème à l'Arsenic

La famille de M. Gènesine, distillateur, juge au tribunal de commerce de Clermont-Ferrand, très connu dans toute la région du Centre, vient d'être victime d'un empoisonnement qui a causé trois morts.

Mme Gènesine voulut épaissir une crème faite pour un goûter de famille; elle se servit d'un bol contenant de la farine, mais cette farine avait été mélangée avec de l'arsenic afin d'empoisonner des rats. La nuit, tous les convives furent atrocement malades; M. Gènesine père est mort à quatre heures du matin; sa fille aînée, Mme Gipoulon, est morte à son tour à onze heures du matin. Mme Gènesine est morte à deux heures de l'après-midi.

Le petit Robert Gipoulon et Mlle Louise Gènesine sont dans un état très grave.

Un Attentat contre M. Rockefeller

La police de Cleveland, dans l'Ohio, a écarté un projet d'enlèvement de M. John Rockefeller, le « Roi des Pétroles » et elle recherche activement les deux individus soupçonnés d'avoir tramé ce complot.

Ils ont été dénoncés par un très honorable habitant de Chicago qui a surpris leur conversation. Leur but était, en accomplissant ce rapt, d'exiger une formidable rançon pour la mise en liberté de leur prisonnier.

M. Rockefeller, averti, mène une vraie vie de reclus dans sa propriété de Forest Hill, aux portes de Cleveland. Il refuse de prendre part aux jeux en plein air et il ne s'aventure pas en dehors des barrières de son domaine, étroitement gardées.

Il va partir prochainement et dans le plus grand secret en automobile pour New-York.

LA GUERRE AUX MENDIANTS

La fausse misère. — La comédie des infirmités. — L'exploitation de l'enfance.

L'Œil de la Police a signalé, il y a quelque temps, les nombreuses protestations qui venaient de s'élever dans Paris, contre l'invasion des principales artères de la capitale par les mendiants professionnels.

Car la mendicité est bien un métier qu'ont adopté des êtres dégradés, paresseux et vicieux, métier qu'ils ne pratiquent pas, en général, eux-mêmes, et pour lequel ils emploient souvent de malheureux enfants que leur louent des parents dénaturés.

Combien de fois est-il arrivé que l'on découvre, sous le grabat de ces soi-disant miséreux, de véritables fortunes! Ne voit-on pas, pendant les vacances, aux bords de mer ou dans les stations thermales, les mendiants rencontrés à Paris, se livrer à leur lucrative profession?

Certaines places, comme les porches des églises, sont particulièrement profitables. Aussi ces places se vendent-elles comme des fonds de commerce.

Pour apitoyer les passants, il est utile que le mendiant simule une infirmité quelconque.

Un mendiant professionnel veut-il faire le personnage d'un aveugle? Il se procure, grâce à un compère, un certificat d'oculiste; puis, il se passe au cou une pancarte sur laquelle il se recommande en termes touchants à la charité publique.

Le faux cul-de-jatte et le faux amputé doivent se servir, eux, d'appareils de truquage assez compliqués, qui sont loués un franc par jour chez des industriels spéciaux et moyennant un cautionnement de vingt francs.

D'autres imitent le paralytique que l'on voit s'avancer difficilement, le corps soutenu par deux béquilles; mais ils retrouvent leurs jambes dès qu'il s'agit d'échapper à la poursuite d'un agent.

Le faux épileptique sait merveilleusement, avec un morceau de savon dans la bouche, imiter la bave mousseuse dont la vue doit faire sortir les gros sous de la poche des passants apitoyés.

Il y a aussi l'affamé, qui se précipite sur un morceau de pain abandonné sur le trottoir, et le dévore à pleines dents. Quelques instants plus tard, on le verra s'affaïsser sur la chaussée; quelques mots adroits lancés par un compère glissé dans la foule qui s'amarasse feront passer un frisson d'angoisse et de pitié.

On conduira notre homme dans un débit de vins. Lesté d'un bon bouillon et les poches sonnant de billon amassé par la quête d'un soi-disant passant, notre homme ira recommencer son manège dans un autre quartier.

Un autre jour, lorsque le truc sera usé, il simulera le garçon livreur qui a perdu une pièce de vingt francs et la cherche dans le ruisseau et les interstices des pavés. Les passants s'arrêtent, cherchent eux aussi. Pendant ce temps notre homme se lamente: son patron le mettra à la porte, sa femme et ses enfants sont malades, etc., etc. Vite on organise une collecte dont le produit est remis au filou.

Le stratagème le plus horrible, et aussi, hélas! celui qui rapporte le plus est celui qui consiste à se servir de malheureux enfants

pour attirer sur eux la pitié des passants et augmenter ainsi considérablement les bénéfices.

Les infortunés enfants employés ainsi sont des enfants loués par leurs parents. Car, si odieux que cela paraisse, il y a des gens assez infâmes pour livrer les êtres nés de leur sang à une exploitation aussi sacrilège.

Il y a quelques années on découvrait à Montmartre un véritable marché d'enfants « dressés à mendier ». Fillettes et garçons étaient loués à la journée, à la semaine et au mois par des entrepreneurs de mendicité publique. Le pis est que beaucoup de parents qui louaient ainsi leurs enfants n'avaient même pas l'excuse de la misère.

Ces jours derniers même un misérable mendiant, raccolant un de nos confrères sur les boulevards, eut l'audace de se plaindre, en sa présence, de l'augmentation des tarifs de location d'enfants, surtout d'enfants malades.

Bien souvent, les mendiants ne se contentent pas d'attendre les passants au coin des rues. Ils se rendent à domicile.

Un mendiant fut trouvé possesseur, au moment de son arrestation, d'une sorte de « bottin » des personnes charitables de Paris. Ce livret contenait près d'un millier d'adresses avec, en regard de chaque nom, le caractère de la personne, ses opinions politiques et religieuses, ses manies, la façon dont on devait se présenter, la somme que l'on pouvait demander, etc.

C'est ainsi qu'on y lisait:

M. X. — Catholique fervent. Dire que l'on n'a pu faire baptiser ou donner la première communion à ses enfants faute d'argent: M. X. régularise les mariages, paye les frais de la noce. Se présenter décentement vêtu.

M. X. (artiste célèbre). — Se présenter avec une mise pittoresque. Vous demande quelques instants de pose pour faire un croquis, mais vous donne un louis.

M. Z. — Riche propriétaire; paye les loyers en cas d'expulsion, vous donne un vêtement que l'on peut souvent revendre un bon prix.

M. W. — Député anticlérical très riche. Dire que l'on a dû quitter son pays à cause des persécutions des prêtres. Se dire ancien instituteur.

Muni de ce répertoire, le mendiant, suivant la personne visitée, varie ses mensonges, et arrive ainsi à se faire de respectables revenus.

Enfin, il faut se méfier également de certains marchands déguisés, marchands de fleurs, de lacets, de crayons, d'anneaux, de papier à lettres, etc., etc.

Sous le prétexte de vous offrir leur marchandise, ils viennent vous demander l'aumône, cherchant à vous apitoyer par de prétendues misères. Ils vont même jusqu'à la menace s'ils se trouvent en présence de femmes craintives et que nul agent ne paraît à l'horizon.

Le préfet de police a enfin résolu de pourchasser impitoyablement ces mendiants professionnels dont l'existence est un danger social et de confier à l'Assistance publique les enfants vendus par des parents infâmes à ces odieux trafiquants.

CONCOURS N° 22 (8 Séries)

GRAND CONCOURS D'EMPREINTES MANUELLES

QUATRIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)



LISTE DES PRIX

1^{er} prix: Un magnifique bracelet gourmette, or contrôlé.
2^e prix: Une chaîne de montre pour homme, or contrôlé.
Du 3^e au 4^e prix: Une superbe coupe en cristal taillé, monture métal bronzé.
Du 5^e au 12^e prix: Un très beau sous-main, en véritable maroquin.

Du 13^e au 20^e prix: Un élégant pendentif en argent contrôlé, orné de perles.
Du 21^e au 50^e prix: Un joli encrier Louis XV, cuivre doré.
Du 51^e au 75^e prix: Une statuette en biscuit de Saxe.
Du 76^e au 100^e prix: Un étui à cigarettes en vrai cuir.
Du 101^e au 150^e prix: Une délicieuse épingle de cravate en filigrane, argent contrôlé.

LA BANDE DES CHAUFFEURS

Roman historique et dramatique*

PAR LOUIS BOUSSENARD

TROISIÈME PARTIE

XIV (suite).

— C'est pas de refus, camarades, répond un gendarme ; à charge de revanche, une autre fois, en bons Français et en braves patriotes.

« Nous avons l'estomac au fond de nos bottes, bien que nous apportions chacun plus de quarante livres de saucisson.

— Du saucisson ! riposte avec un gros rire le maréchal-des-logis de hussards, c'est rudement bon avec du pain sec.

— Le nôtre a peur du feu et craquerait dur sous la dent.

— Je comprends, dit le sous-officier, c'est censément des « artifices » ; pas vrai, hein ?

— Juste.

Les gros paquets ficelés et enveloppés de toile goudronnée, sont, en effet, des pétards contenant chacun vingt kilogrammes de poudre à mine, et désignés, par les sapeurs, sous le nom de « saucisson ».

Ces engins dangereux sont déposés à quelque distance du campement, sous la surveillance d'un factionnaire, et loin des briquets ou des pipes.

Ainsi, le plan de Vasseur, si énergiquement approuvé du capitaine Bouvard, se dessine.

Cette énorme quantité de poudre, ces outils de pionniers, indiquent suffisamment qu'il veut recourir à la mine pour forcer le dernier repaire de l'ennemi.

C'est en effet le seul moyen pratique d'aboutir, et d'aboutir sans retard.

Vasseur, comprenant en effet que le blocus de la caverne serait trop long et la sape trop difficile, a songé à faire sauter toute la paroi méridionale de la falaise.

Connaissant approximativement l'épaisseur de cette paroi, grâce aux révélations de Sans-Arteaux, il a immédiatement fait demander, par le brigadier de Patay, aux autorités de Châteaudun, environ deux cent livres de poudre à mine.

Sans hésiter et sans lésiner, l'officier de gendarmerie, auquel il s'adressait, a pris sur lui d'en expédier quatre cents livres, avec cinq hommes de renfort.

Aussi Vasseur, nanti de ces formidables engins, voyant, en outre, sa troupe renforcée d'un sixième, ne doute plus du succès.

Il attend le jour avec une fiévreuse impatience, afin de commencer, sans perdre un instant, les travaux préliminaires.

L'aube, enfin, blanchit au-dessus des broussailles couvrant la petite falaise. Le moment est venu de se mettre à l'œuvre.

Vasseur choisit parmi ses hommes ceux qui, avant d'endosser l'uniforme, ont travaillé à la terre, et leur fait distribuer des pelles et des pioches.

Trois ou quatre ont été carriers dans la forêt de Fontainebleau ; ils connaissent parfaitement la manipulation des poudres et la confection d'une mine.

Enfin, Vasseur lui-même, lors de ses débuts au service, a été pendant deux ans sapeur au génie, ou, comme on disait alors, pionnier à cheval, et il n'a point oublié les difficiles attributions de ces soldats d'élite.

Très intelligemment, il choisit ses deux points d'attaque de chaque côté du tunnel où s'engouffre la rivière, pensant avec raison que le sol sera moins résistant, et que l'explosion désagrégera plus facilement le massif auquel cette cavité enlève une grande partie de sa résistance.

Sans plus tarder il fait creuser à dix pas environ de chaque berge, deux galeries, l'une sur la droite, l'autre sur la gauche du ruisseau ! Leurs dimensions, assez restreintes, mais suffisantes, sont d'environ un mètre cinquante de hauteur, sur un mètre vingt-cinq de largeur,

afin de permettre à deux sapeurs d'y travailler en même temps.

Quatre hommes commencent à fouiller, et ils vont de si bon cœur, qu'en moins d'un quart d'heure, les galeries prennent figure. Pendant qu'ils manœuvrent la pioche et le pic, d'autres ramassent les débris à la pelle et les

rien de la plupart de ces cavaliers transformés en pionniers.

Ils sont d'ailleurs sur les dents et littéralement épuisés par ce rude labeur dans d'étroits boyaux pleins de poussière, où l'air se renouvelle avec peine et où la fatigue est décuplée en outre par le défaut d'espace.



LA BANDE DES CHAUFFEURS. — Bouvard saisit le tison et s'enfonce dans la galerie de gauche pendant que Vasseur disparaît dans celle de droite.

jetten en dehors. Ce vigoureux coup de collier dure une demi-heure. Les hommes sont haletants et trempés de sueur, mais les galeries ont déjà un mètre et demi.

Vasseur les arrête en disant : — C'est assez ! reposez-vous.

Une autre corvée de huit sapeurs improvisés les remplace aussitôt, et se met à fouiller avec acharnement.

Au bout d'une heure, les galeries ont trois mètres. Le travail devient plus difficile, mais d'autre part, le sol d'abord assez résistant, devient plus friable. Il y a compensation.

La seconde équipe est également suppléée par une troisième, puis la première, bien reposée par une heure de chômage, reprend la place.

Et ainsi de suite sans trêve, sans relâche, pendant toute la matinée.

A midi, Vasseur estime à plus de vingt mètres la longueur de chaque galerie. C'est un résultat superbe, on pourrait dire miraculeux, étant donnée l'inexpé-

L'essentiel est fait. Il reste à pratiquer au bout des galeries les excavations nommées fourneaux de mine destinées à recevoir les charges de poudre.

Vasseur les fait ouvrir à droite et à gauche, en retrait, pour que la force d'expansion des gaz déterminés par l'explosion ne se porte pas dans les galeries.

Les fourneaux sont installés deux de chaque côté, à cinq mètres l'un de l'autre. Ils reçoivent chacun un saucisson de quarante livres, ce qui, pour les huit charges, donne le total énorme de trois cent vingt livres de poudre.

Prudemment, Vasseur conserve deux charges, au cas où la désarticulation de ce formidable massif de terre nécessiterait un dernier effort.

Quand les pétards sont disposés, le maréchal-des-logis ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prépare les mèches soufrées, les met en place et calcule minutieusement leur longueur, de façon à rendre les explosions simultanées.

Enfin, dernière et importante opération, on procède au bourrage des mines. A cet effet, les sapeurs empilent au fond des galeries, et au niveau des fourneaux des plaques de gazon, de la terre, des pierres et autres débris de toutes sortes. Ce travail surhumain est terminé à trois heures et demie. Il ne reste plus qu'à allumer les mèches.

Vasseur accorde à ses hommes une demi-heure de repos. Il fait ensuite éloigner les chevaux pour les soustraire à la chute des pierres qui seront projetées au loin par l'explosion. Quand ils sont attachés solidement, il ordonne à sa troupe de prendre les armes et de se masser dans un repli de terrain également à l'abri de la chute des débris.

Léon Bouvard a réclamé l'honneur de mettre le feu à l'une des mines, Vasseur ramasse deux tisons, lui en présente un et lui dit :

— Quand vous voudrez, mon capitaine.

L'officier a travaillé comme le plus infatigable des simples soldats et ses mains sont en sang. Il saisit le tison et s'enfonce dans la galerie de gauche. Vasseur disparaît dans celle de droite.

Ils en sortent deux minutes après et, froidement, s'en vont rejoindre les soldats blottis à leur poste, tout frémissants à la pensée de la lutte prochaine, les mains crispées à leurs armes, les yeux fixés sur le morne massif de terre qui, tout à l'heure, va s'ouvrir comme un volcan.

L'instant est solennel et poignant. Ignorant la catastrophe dont Jean a été victime, le capitaine Bouvard compte avec une angoisse atroce les secondes et frémit jusqu'aux moelles à la pensée du terrible moyen employé pour sauver Renée de Boynes et Jacques Foucher.

Remède aussi désespéré, sinon pire que le mal, car les malheureux prisonniers peuvent être anéantis.

Mais Léon, sachant la captivité plus affreuse encore pour celle qu'il aime, car elle implique le danger d'infâmes violences, murmure :

— Plutôt la mort !

XV

Quand Jean de Montville fut transporté dans la caverne, les bandits faisaient ripaille.

A l'arrivée du Meg, ramenant un prisonnier de marque, ou du moins jugé tel, car l'ennemi n'opérait pas volontiers lui-même, le tumulte cessa comme par enchantement.

Puis, il y eut parmi tous ces gredins un murmure de stupéfaction provoqué par la ressemblance vraiment prodigieuse des deux hommes.

Jean venait d'être débarrassé du filet qui jusqu'alors avait paralysé ses mouvements, et il se tenait debout, calme, fier, méprisant, les mains liées selon la coutume invariable des pingres, et les jambes entravées par une corde lui permettant de marcher à petits pas.

Dominant de toute la tête cet immonde ramassis de scélérats avinés, gonflés de mangeaille et déjà prêts à l'invective, le jeune homme cherchait des yeux Renée, la chère et innocente victime, Jacquol, le bon et dévoué ami.

Enfin surprit ce regard et dit de sa voix railleuse :

— Vous vous étonnez de ne pas voir la petite cousine et le fidèle écuyer ?

« Rassurez-vous, cher monsieur de Montville ; il ne leur est rien arrivé de fâcheux, du moins pour le moment.

« J'ai même grand soin d'eux en attendant le jour où la condamnation prononcée par moi sera exécutée.

« Ce jour-là, vous serez quatre, et comme vous n'êtes encore que trois, je prends patience.

« Vous ne me demandez pas quelle est cette quatrième personne ?

« Car vous y viendrez tous ! je l'ai promis, et ce que Finfin promet, il le tient.

« La preuve, c'est que vous êtes en mon pouvoir.

« Eh bien, c'est cette belle Valentine de Rougemont qui ne m'échappera pas longtemps.

Au nom de Valentine, Jean devint livide, serra les dents et ne répondit pas.

Rose Bignon qui dévisageait le jeune homme avec une sorte d'ébahissement, intervint avec son emportement rageur de femelle ignorant toute retenue.

(Lire la suite au prochain numéro.)

* Voir l'Œil de la Police n° 49.

FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne

PAR MICHEL ZÉVACO

IX

SUR LES FORTIFS (suite).

Un instant. Bien que nous n'ayons pas à prendre parti dans ce récit, nous pouvons affirmer que Gérard n'eût pas prononcé la condamnation à mort de Lise, si Lise n'eût été que Lise... Mais Lise, c'était Valentine... Comme le baron, il en était sûr; la chose lui apparaissait évidente. Et Valentine, c'était les vingt millions !...

Descendons plus bas dans cette âme : la passion de Gérard pour Lise était absolue, indomptable, effroyablement sincère et logique; la pensée que, fatalement Valentine se marierait, serait à un autre, tôt ou tard, lui brûlait le cœur au fer chaud, comme jadis on brûlait l'épaule du forçat : puisque Valentine ne pouvait être à lui, mieux valait que Lise mourût !... elle ne serait à personne !...

Ayant conclu « l'affaire », Gérard d'Anguerrand se leva, chancelant, comme, dans les légendes bibliques, Caïn dut se lever après avoir décidé la mort d'Abel. Il sortit, à peine conscient de ce qu'il faisait et de ce qui venait de se décider, n'éprouvant de sensation réelle que celle d'un étai de fer lui serrant le front et de grands coups frappant ses tempes.

Jean Nib le suivit jusqu'au dehors, avec un regard d'étonnement où il y avait presque de la pitié. Là, dans la nuit noire, il saisit le bras de celui qu'il appelait Charlot, et dit :

— Tu as fait le signe : tu es un père... bon ! Mais, où te retrouverai-je après l'affaire ?...

— A l'hôtel d'Anguerrand !...

— Ah ! fit Jean Nib étonné. Et qui demanderai-je ?...

— Le baron d'Anguerrand !...

L'étonnement de Jean Nib devint une sorte d'effroi. Oui, oui, c'était formidable, ce qui se préparait !...

— Ah ça !... je ne comprends pas ! fit-il d'une voix que d'étranges sensations faisaient rauque.

— Tu ne comprends pas ! rugit soudainement Charlot-Lilliers. Tu ne comprends pas pourquoi, moi, Charlot, moi, moi, moi, je n'ose pas ! Tu ne comprends pas pourquoi c'est à l'hôtel d'Anguerrand que tu me retrouveras, et pourquoi, pour me voir, il faudra que tu demandes le baron d'Anguerrand !... Tu ne comprends pas tout cela !... Eh bien, Jean Nib, écoute ! Un seul mot !... Je m'appelle Gérard d'Anguerrand !...

Et le parricide se glissa dans les ténèbres, s'enfuit vers Paris, se heurtant aux arbres de la route, étouffant les cris d'amour et d'horreur qui faisaient explosion sur ses lèvres, poursuivi par les plaintes du vent d'hiver qui le fouettait, courant à perdre haleine afin qu'il fût trop tard pour retourner sur ses pas et hurler à Jean Nib ce qu'il y avait dans son cœur maudit :

— Oh ! non ! Je ne veux pas qu'elle meure ! Ne tue pas Lise !...

Comme Jean Nib et Rose-de-Corail allaient rentrer dans la buvette, un coup de sifflet, au loin, déchira la nuit, puis un autre plus rapproché, puis d'autres, coup sur coup, s'appelant, se répondant, enveloppant la baraque de hurlements sinistres pareils à ceux des oiseaux de mort... L'homme tendit le cou, écouta. La femme murmura :

— C'est la rousse... Fuyons !...

Des ombres à ce moment surgirent ; les agents de la sûreté se ruèrent sur l'entrée du cabaret et une voix tonna :

— Charlot est là-dedans ! c'est sûr ! qu'on arrête tout le monde !... Cette fois, nous le tenons !...

— En voilà toujours un ! ricana un agent qui abattit sa poigne sur l'épaule de Jean Nib. Dans le même instant, un hurlement retentit, et l'agent s'affaissa : Rose-de-Corail, d'un geste prompt et

* Voir l'Œil de la Police n° 49.

sûr, avait relevé sa jupe comme tout à l'heure, et, de la jarrettière avait décroché un poignard court, aigu, joli joujou, arme terrible... Le poignard avait atteint l'agent un peu au-dessus du cœur... Le ricanement, l'éclair de l'acier dans l'ombre, le hurlement de douleur, le jet de sang, tout cela n'avait été qu'un seul coup de foudre...

étaient maîtres du champ de bataille, mais Jaume, le terrible Jaume qui les commandait, constatait avec désespoir que Charlot n'y était pas... et que la bagarre lui mettait cinq hommes hors de service...

Jean Nib et Rose-de-Corail s'étaient arrêtés à cent pas de là, derrière une palissade à demi démantelée qui bor-

choire serrée, les yeux sanglants, et, en quelques bonds, rejoignit les deux policiers retardataires qui se transformant en agents des mœurs, venaient de sauter sur une passante et hurlaient :

— Ta carte, nom de Dieu ! Ta carte ou à la boîte !...

— Grâce, messieurs, grâce ! râlait l'inconnue d'une voix d'épouvante... Je viens du cimetière... porter des fleurs... Je me suis attardée... Grâce !...

— Du cimetière ! A dix heures du soir ! Par un temps pareil !... Allons, ton compte est bon !... Marche ! Et pas de chiqué, la belle !...

— Et ça ! c'est-il du chiqué ! fit une voix dans un grondement de fauve. En même temps, Jean Nib détachait un coup de tête, catapulte vivante, sur la poitrine de l'un des policiers qui s'affaissa... La seconde d'après, il marchait sur l'autre agent, si terrible, si formidable d'allure et d'attitude que l'homme, après un rapide regard autour de lui, s'enfuit...

L'inconnue tremblait comme la feuille au vent et, pâle de terreur, les mains jointes, assistait à cette scène qu'elle suivait d'un regard où, peut-être, il y avait autant de curiosité que d'effroi... une curiosité hardie de véritable gamine de Paris habituée à tous les hasards de la rue.

— Venez, fit Rose-de-Corail, d'une voix très douce, venez vous reconforter...

Quelques minutes plus tard, ils entraient tous trois dans la buvette ravagée, où le patron, philosophiquement, relevait les tables et balayait les débris de verres. Et alors, à la lumière douteuse du quinquet, Rose-de-Corail, avec une instinctive jalousie, Jean Nib avec étonnement, virent que l'inconnue était une jeune fille de dix-huit ans, admirablement jolie, la bouche mutine, les yeux lumineux d'un beau bleu satiné de pervenche, taille cambrée, mains fines, opulente chevelure blonde comme les blés en août...

— Comment t'appelle-t-on, la gosse ? dit Jean Nib d'une voix enrouée par l'admiration.

La jeune fille, déjà rassurée sans doute, eut un sourire d'une exquise hardiesse qui illumina son visage délicat, et elle répondit :

— On m'appelle Marie Charmant...

Et, sans embarras, souriante, l'œil franc, la physionomie ouverte, elle continua, prévenant les questions, entremêlant son petit discours de termes ramassés à droite et à gauche, au coin des bornes...

— Oui, on m'appelle comme ça, mais quant à dire si c'est mon nom, ça, c'est une autre paire de manches : c'est parce qu'on dit que je suis très jolie... moi, je veux bien, mais ma glace ne m'en a encore rien dit, et ce n'est pas d'ailleurs que mes mirettes l'aient beaucoup usée, ma glace... Ce que je m'en bats les cils, moi, d'être jolie !... Enfin, ça me sert de nom... on s'appelle comme on peut... Et voilà ! Je suis marchande de bouquets, à la rue ; muguet, réséda, roses, mimosa, lilas, chrysanthèmes, œillets, je vends de tout, suivant la saison... on vend ce qu'on peut, et ça fait bouillir ma petite marmite. Je demeure rue Letort, vous connaissez ça ?... la cassine près du chantier de démolitions et des écuries du loueur (ici, Jean Nib eut un tressaillement) : une chambrette grande comme mon mouchoir de poche, trois pots fleuris sur le rebord de la fenêtre... Alors, vous comprenez, j'ai reçu commission de porter des chrysanthèmes sur une tombe, pour une pauvre veuve... ma voisine (Jean Nib tressaillit à nouveau)... J'ai donc fait la commission, un peu tard, à preuve qu'il a fallu parler avec le gardien, et puis, voilà que je m'en revenais bien tranquillement... et voilà mes deux ostrogoths qui me sautent sur le casaque !... Ah ! zut !... Heureusement, vous avez appliqué dare-dare, et me voilà tirée de leurs sales pattes !... Merci, monsieur,



○ FLEURS DE PARIS. — Il y eut des grognements brefs, des jurons, des râles...
○ une courte mêlée où, à coups de tête et de fer, Jean Nib se fraya un passage. ○

Quatre agents foncèrent sur Rose-de-Corail, tandis que le reste de la brigade envahissait la buvette des Croque-Morts. Ils foncèrent... et se heurtèrent à quelque chose d'énorme, de rude, de hérissé... un être, ramassé sur lui-même, en garde, la tête dans le cou, silencieux et formidable... Jean Nib !... Il avait empoigné Rose-de-Corail et la tenait enlacée du bras gauche ; sa main droite était cuirassée d'un coup-de-poing américain ; et il fonçait, lui aussi !...

Il y eut des grognements brefs, des jurons, des râles, de rauques soupirs... une courte mêlée où, à coups de tête dans des poitrines, à coups de fer dans des mâchoires, Jean Nib se fraya un passage sanglant ! Quelques secondes plus tard, il disparaissait, tranquille, souple, félin, puissant, emportant dans ses bras la femme aimée, pareil à l'homme primitif emportant une proie...

Dans la buvette, un bruit de lutte, de tables renversées, de bouteilles brisées, puis tout à coup le silence : les agents

dait un terrain vague ; c'était la tactique de Jean Nib dans cette guerre effroyable, inlassable, féconde en épisodes étranges, saisissants, dramatiques, comiques, héroïques, que se font ces deux rudes lutteurs : la pègre et la police — et qui a pour champ de bataille Paris, le sombre Paris, et sa banlieue plus sombre encore !...

Ils virent donc passer, menottes aux poings, les clients de l'ignoble cabaret, escortés par les agents en bourgeois.

— C'est fini ! murmura Rose-de-Corail.

— Non. En voilà encore deux ! répondit Jean Nib. Ils cherchent leur revanche... Tiens... les voici qui pistent une jeune fille... Ah ! pauvre petite mouche-ronne ! gare aux pattes velues des araignées qui te guettent !... comme elle file, la gosse !... Oh ! les bandits !... Ils s'élancent... Ils sont sur elle !... Ils l'empoignent !... elle se débat !... Ah ! je n'y tiens plus !...

Jean Nib s'élança violent, la ma-



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS LE NORD

ACTE DE BANDITISME. — Un individu ayant la figure masquée s'est introduit dans une ferme pendant l'absence du fermier. Il s'approcha de la femme qui se trouvait seule et l'enfant réveillé par le bruit de la lutte sortit du bâtiment et appela au secours. Le bandit, pris de peur, s'empassa alors de déguerpir.

ESCOBECQUE.



UN DRAME D'AMOUR. — Il y a quelque temps, une jeune ouvrière dissimulée avait comme ami un ouvrier qui se montrait d'une jalousie féroce. De fréquentes scènes éclataient entre les deux amants. Des camarades s'amusèrent à exciter la jalousie de l'ouvrier. Celui-ci, furieux, fit de cruels reproches à sa maîtresse. Les deux amants se battirent et l'ouvrier eut le dessous. Il entra alors chez lui, prit son revolver et se mit à la recherche de la jeune fille qu'il rencontrait le long des palissades de la gare. Il tira sur elle un coup de revolver qui la blessa grièvement. Puis il alla se constituer prisonnier.

WATTELOS.



AUDACIEUX EXPLOIT. — Vers dix heures du matin, un ouvrier chargé de faire des encaissements passait derrière l'église Saint-Michel. Il était porteur d'une somme de 6 500 francs. Un homme âgé lui demanda un renseignement et continua à faire quelques pas avec lui. Mais un autre individu saisit l'ouvrier par derrière, lui rendant tout mouvement impossible. Pendant ce temps, le premier dévalisait l'ouvrier : les deux bandits prirent aussitôt la fuite.

LILLE.



RISE SANGLANTE. — Un mineur vivait, dernièrement encore, avec une amie; la jeune femme fit la connaissance d'un camarade de son ami. Elle le trouva à son goût et devint sa maîtresse. Le mineur abandonné se mit à la recherche de son rival. Une querelle éclata entre eux, mais le nouvel amant n'est pas patient. Il roua de coups son malheureux prédécesseur et le blessa si grièvement à un œil que les médecins ne pensent pas pouvoir sauver cet organe.

NEUX-LES-MINES.

A LA CORRECTIONNELLE

LE PORTRAIT DE MME BIROUCHET

L'Art dans la Limonade ! Telle est la devise de M. Romulus Pompamiel, fondateur et directeur du Pinceau Magique.

Tous les Parisiens connaissent le Pinceau Magique. C'est une brasserie — pardon, une taverne — de la rive gauche, servie par des dames trop aimables, auxquelles manquent bien des vertus, entre autres, la sobriété du chameau. Mais elles ont de si jolis vices !

Les murs de l'établissement sont ornés de tableaux dus à de futurs maîtres, qui, en attendant l'heure, trop lente à sonner, de la Gloire, exposent leurs œuvres à la fumée des pipes en même temps qu'à l'admiration des avaluateurs de bocks et mangeurs de choucroute.

Le nu, comme de juste, domine en ce charmant séjour.

Jamais on ne vit à la fois tant de Vérités. de Lédas, de Nymphes, d'Andromèdes, blanches, roses, bleues, vertes, jaunes, violettes.

Il y en a pour tous les goûts... et de toutes les couleurs.

L'ENQUÊTE

Roman dramatique tiré de la pièce de Georges Henriot

PAR MAURICE LANDAY

XII* (suite).

Moreau était à peine dupe... Mais, sachant quelle fautive valeur pouvaient avoir ses soupçons qu'aucune preuve ne pouvait permettre, il n'osait pas trop supposer sa femme capable de le tromper.

Néanmoins, il courut chez les marchands, hésitant longtemps avant de franchir le seuil de leurs boutiques, et pénétrant soudain chez eux, tête baissée, en fermant un peu les yeux, se renseignait sur les prix d'objets identiques à ceux que possédait sa femme.

Il contrôla tout. Elle mentait ; il en avait les preuves. Cela lui donna un coup terrible. La vérité lui apparut. Mais, au fur et à mesure qu'il découvrait la trahison de sa femme, il sentait une lâcheté très humaine l'envahir.

Lorsqu'il était seul, il se promettait de tout briser, de lui jeter à la face ses mensonges, de l'accuser. Dans le silence de ses promenades nocturnes, il entamait des explications violentes, jouant des scènes douloureuses, revenant de ses promenades bouleversé, haineux, prêt aux pires querelles... Et soudain, la voix de Berthe le paralysait... De la voir si douce, presque si attachée, si prévenante, il sentait sa colère s'effacer et poussait la honte de la lâcheté jusqu'à prendre une chair soupçonnée.

Mais, les jours s'écoulaient, la coupe de bile débordait soudain. Un soir à 6 heures, au dîner, Berthe avait mis une bague nouvelle dont l'éclat attira l'attention de Moreau qui ne put s'empêcher de crier :

— Où as-tu eu ça ?
— Chez ma modiste... c'est une femme qui, après la saison...
— Combien l'as-tu payée ?
— Trois cents francs.
— C'est bien !

Moreau jeta sa serviette à travers la table, prit son chapeau et sortit en courant. Sa femme l'appela, le supplia de revenir... tout fut inutile... Alors Berthe sentit comme un vertige la secouer ; elle dut s'appuyer au mur pour ne pas tomber... Elle comprit que tout allait s'effondrer, que sa vie se brisait ; la modiste n'était pas prévenue... En chancelant, elle regagna la salle à manger.

Une demi-heure à peine s'écoula... la porte de la grille claqua ; en deux bonds Moreau fut dans la maison. Il ouvrit la porte de la salle à manger d'un coup de poing et, se carrant devant Berthe, l'œil injecté de sang, il hurla :

— Tu as menti !... malheureuse ! tu as menti !... Qu'est-ce qui t'a donné cette bague... dis-le moi, dis-le moi ou je te tue !

Il leva la main. Berthe d'un bond se leva de sa chaise et se gara derrière la table.

Son regard dénonçait la peur étrange que fait naître le danger immédiat.

Moreau était effrayant à voir... Il dardait sur elle un regard inhumain, Berthe, doucement, s'approcha de la fenêtre ouverte.

Son mari bondit sur elle et lui saisit le poignet.

Elle laissa échapper un cri de douleur.

— Réponds-moi, hurlait Moreau, réponds-moi : qui t'a donné cette bague ?

— Je l'ai achetée.

— C'est faux... je viens de chez ta modiste.

— Je l'avais priée de ne rien te dire.

— C'est faux... tu mens... tu mens... tu me trompes...
— Non !

* Voir l'Œil de la Police n° 49.

— Si, tu me trompes !... le nom de ton amant ! Son nom !... que j'aie le tuer !...

— Tais-toi, je t'en prie, la fenêtre est ouverte... on t'entend...

Moreau hurla plus fort :

— Je m'en f... On peut m'entendre... Les maris m'approuveront... Tu n'es qu'une coquille... Le nom de ton amant ! Oui, je le tuerai... je le tuerai... je vous tuerai tous les deux... Tu ne veux pas me dire son nom ?... C'est bien, je le sais... Tu verras...

Et Moreau continua d'invectiver sa femme qui ferma la croisée. Le bruit en fut atténué, mais pas assez cependant ; les voisins accourus arrivaient encore à saisir des bribes de discussions dans le tonnerre des voix.

La scène dura deux heures.

Les voisins étaient rentrés, commentant les faits.

Tout à coup, la porte de la villa du « Désir » fut ouverte avec violence.

Moreau, ivre encore de fureur, sentant que rester plus longtemps dans cette atmosphère de rage et de colère pouvait lui donner l'idée des pires actes de brutalité, Moreau bondit dans le jardin et sortit pour courir les grandes routes.

Son front éclatait... Une fièvre le dévorait...

Au moment même, où, à cinq cents mètres de là, le Président Beaulieu devisait avec Ardouin, Moreau, conduit par la fatalité, s'enfonça dans la nuit...

XIII

C'était la bonne des Moreau, grosse normande rougeaudes que la citation du mari avait d'abord touchée.

Un philosophe a écrit quelque part : « Le domestique, c'est l'ennemi ».

Il y a, heureusement, des exceptions faisant honneur à cette classe infime, mais l'astucieuse Françoise ne se piquait guère de compter parmi ces exceptions.

Quand elle avait, répondant à ce coup de sonnette, entr'ouvert la porte de la grille, et reçu le pli sur l'enveloppe de laquelle on pouvait lire : *Parquet du Tribunal civil*, et, plus bas : *Extrêmement urgent*, Françoise s'était fort intéressée à la chose.

Il n'en avait pas fallu davantage pour que tous les voisins, à commencer par les propriétaires de ses maîtres, qui habitaient la villa d'à côté, fussent mis aussitôt au courant.

Moreau était, de toute évidence, cité en témoignage... et, peut-être, même, y avait-il pitié !

Parbleu ! le Président ne dinait-il pas assez souvent chez le couple ? N'avait-on pas remarqué que, sans nul doute, les formes agréables de la femme l'impressionnaient d'éloquente manière... Et Moreau qui ne voyait rien, l'imbécile, ou qui, du moins, dans les scènes de jalousie faites à Berthe, n'avait pas semblé d'abord soupçonner que le Président y fût pour quelque chose !

Dès lors les potins, les ragots méchants, fielleux, se donnaient libre cours.

On ne disait pas : « C'est Moreau qui a tué », mais on espérait pouvoir bientôt le crier sur les toits...

Françoise, en parlant de ses maîtres, avait changé l'appellation de Monsieur en celle de Lui, et quand il s'agissait de Madame, la triste finaud disait : Elle.

C'était plus court, et, en même temps, plus harmonique, bien mieux approprié à la situation.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'EST

UN CADAVRE MYSTÉRIeux. — Vers deux heures de l'après-midi, un passant aperçut un cadavre flottant sur les eaux du canal. Il le ramena sur la berge à l'aide d'une gaffe. Le corps du malheureux était affreusement mutilé. Les jambes étaient brisées au dessus des chevilles et les bras à la hauteur des poignets. La colonne vertébrale était rompue près de la nuque et l'abdomen présentait une plaie affreuse par où les intestins sortaient. On croit se trouver en présence d'un crime.

REIMS.



LE VITIOL. — Pendant deux ans, une jeune fille avait été la maîtresse d'un jeune homme de son âge. Déjà un enfant était venu resserrer leur union ; un second allait bientôt naître. Cette nouvelle paternité déplaça l'amant qui abandonna la mère et l'enfant. Désespérée, la jeune fille se procura du vitriol ; elle alla attendre à la gare l'ami infidèle et lui jeta au visage le liquide corrosif. Le malheureux a la visage ravagé.

ÉPERNAY.



RÈGLEMENT DE COMPTE. — A la suite d'une discussion, deux ouvriers de chais vinrent aux mains. L'un était beaucoup plus fort que l'autre, et il le lui fit bien voir. Après l'avoir terrassé, il lui asséna une série de coups avec une telle violence qu'on a dû transporter le pauvre diable à l'hôpital.

REIMS.



UN FILS INDIGNE. — Rentrant chez lui, en état d'ivresse, un jeune homme de 24 ans eut une violente discussion avec son père qui, malade, s'était allié. Au comble de la colère, il frappa brutalement le pauvre vieux et le mit à la porte. À demi nu. Le malheureux n'osa plus rentrer chez lui, car il craint d'être tué par son fils.

MONTERME.

Vérité sortant d'un puits : « Tiens, on dirait ta femme ! Pour sûr, c'est ta femme. On ne m'otera pas de l'idée que c'est ta femme qui a posé. — A quoi que tu vois ça ? demanda le blond. — Ça, c'est mon affaire, répondit le brun. — Et les voilà qui examinent... qui examinent... et puis qui se mettent en colère, le brun surtout. — Tu ne vois pas, grand serin, qu'il criait comme un sourd, tu ne vois pas le grain de beauté que ta femme a sur... »

M. LE PRÉSIDENT. — Pas de détails inutiles, encore une fois.

LE TÉMOIN. — Oh ! monsieur le Président... « Sur la narine gauche. Et puis, qu'il ajoutait, ces piqures de sangsues au... »

M. LE PRÉSIDENT. — Pas de détails inutiles, entendez-vous ? Pas de détails inutiles !

LE TÉMOIN. — Oh ! monsieur le Président, je glisse... Alors les voilà qui vomissent des ordures, des grossièretés ! Mon personnel en était interloqué.

M. LE PRÉSIDENT. — Ça devait être raide en ce cas.

LE TÉMOIN. — Comme la justice, pour le moins, monsieur le Président. Après ça, ils brisent les verres, les tables. Je sors pour aller chercher un agent, pas vrai ? et lorsque je rentre, je vois un tableau, le meilleur de ma galerie, à terre, au milieu d'une mare d'absinthe, dans un état déplorable. Avec son couteau, le blond, le mari, avait coupé la tête de la Vérité ; et le brun, à coups de

ped, avait endommagé le reste qu'il trouvait trop ressemblant. Une toile de 1 m. 80 de haut, dont m'avait offert deux cent quatre-vingt-douze francs soixante-quinze un dentiste-accoucheur américain du Gros-Cail-lou... Vandales !...

M. LE PRÉSIDENT. — Nous allons entendre l'agent qui a dressé procès-verbal. Agent, approchez.

L'agent s'avance et prête serment.

L'AGENT. — Personnellement parlant, je fus requis légalement et réglementairement, et je me rendis inopinément dans l'établissement où je constatai : primo sommairement l'état dégradant de déchéance de l'encadrement ; segundo attentivement l'ivresse manifeste des deux clients, dont auxquels ils ne rebellonnèrent aucunement. Puis, ensuite, conformément, je transmis mon rapport hermétiquement et hiérarchiquement...

M. LE PRÉSIDENT. — C'est entendu. Allez vous asseoir.

L'AGENT. — Oui, mon Président.

Le témoin va s'asseoir, fier comme Artaban, enchanté de son petit discours qu'il a dégoisé d'une haleine.

Quant aux deux prévenus, Cascarel, le brun, et Birouchet, le blond, ils déclarèrent qu'ils ont cru reconnaître dans la Vérité mise à mal par eux les traits et les attraits de M^{lle} Birouchet.

Birouchet, le mari, s'est fâché ; il était dans son droit ; Cascarel, l'ami, était fu-



LA SEMAINE CRIMINELLE dans le Bassin du Rhône

UN DOUBLE ASSASSINAT. — Deux vieil lards, les époux Reynaud, qui habitent le quartier du Puits-Biver, ont été trouvés, e mari, la tête fracassée, la femme, la gorge absolument sectionnée.

Le vol a été le mobile du crime, les victimes passant pour avoir quelque aisance.

Les appartements ont été bouleversés de fond en comble. On présume que les assassins ont dû emporter toutes les économies des vieillards ; aucun argent n'a été retrouvé.

GARDANNE.



DRAME PASSIONNEL. — Au hameau de Saffres, une jeune femme était sur le point de se marier, quand son fiancé reprit sa parole. Les deux amoureux eurent une dernière entrevue dans la campagne, près du passage à niveau. Désespérée de se voir abandonnée, la jeune femme, qui s'était armée d'un revolver, tira sur le jeune homme qui fut légèrement atteint. Elle se brûla ensuite la cervelle.

VALREAS.



FRAPPÉ DE DIX-NEUF COUPS DE COUTEAU. — Six individus ayant rencontré un mécanicien qui rentrait chez lui, à bicyclette, le jetèrent sur la chaussée et le frappèrent de dix-neuf coups de couteau dans le dos, à la face, à la tête et aux bras. Puis ils disparurent, emportant la bicyclette. Ils ont été arrêtés au bout de deux jours de recherches.

LYON.



UN HOMME ASSOMÉ. — Il faisait nuit, lorsque un sexagénaire, propriétaire à Lenthilly, passa au lieu dit Laferrière. De l'ombre, un homme surgit et avant que le passant eût pu se mettre sur la défensive, il l'assomma à coups de bâton, lui écrasant le visage. Puis, après avoir dévalisé la victime, l'assassin la jeta dans le ravin où le cadavre a été découvert le lendemain.

LYON.

rieux ; il était dans son rôle. On ne portait pas, que diable ! les honnêtes femmes dans un costume aussi léger sans autorisation de qui de droit, c'est-à-dire du mari et de l'ami du mari.

— Cependant, si le témoin veut nous prouver que c'est une autre personne que M^{me} Birouchet qui a posé, déclare l'ami Cascard, nous sommes prêts à lui faire des excuses et à lui donner cent francs pour les diverses incongruités que nous avons commises par erreur, avec l'aveuglement de la jalousie.

Le mari, d'un signe de tête, acquiesce. LE TÉMOIN. — Je puis affirmer entre nous, espérant que cela ne sortira pas de l'audience, que c'est ma belle-sœur qui a servi de modèle. Même que plus de cinquante personnes vous raconteront qu'on reconnaissait sur le côté droit les marques d'un coup de pied de cheval qu'elle a reçu autrefois d'une bourrique dans...

CASCARD. — Dans l'aine ?

LE TÉMOIN. — Non, dans la Seine-Inférieure, chez un de nos cousins qui est vétérinaire aux environs d'Yvetot. Au point qu'il a été obligé d'appeler un de ses collègues en consultation. Pour ça, je le jure devant Dieu et devant les hommes...

BIROUCHET. — Parole d'honneur ? Parole d'honneur la plus sacrée ?

LE TÉMOIN (levant la main brusquement). — Parole d'honneur ! Aussi vrai que je m'ap-

Françoise pouvait se réjouir, à présent, mieux encore ; sa curiosité malveillante trouvait, soudainement, un précieux aliment. Voilà qu'ELLE rentrait à « Mon Désir », non point seule, comme elle en était partie, mais accompagnée, et accompagnée de quelle façon, doux Jésus !

Ah ! c'était du jolii !... Françoise, en s'effaçant pour laisser pénétrer, avait peine à dissimuler le plaisir bas, misérable que lui causait cette invasion des lieux.

Evidemment, ce monsieur, si strictement vêtu de noir, si grave, au port de tête plein de hauteur et de solennité, ne pouvait être qu'un magistrat ! Et les autres, ces petits hommes, noirs aussi, mais au linge douteux, aux habits plutôt sales, ah ! comme ça se voyait qu'ils en étaient, de la police !

Berthe eut un hoquet de dégoût ; le cœur lui levait.

Elle avait accepté, par charité presque, les services de Françoise, et, dans ce regard, sur ce visage, la douloureuse créature lisait comme dans un livre.

Que l'humanité était donc vile !...

Et il n'y avait pas que Françoise pour la rendre repoussante : il y avait, autour de Berthe, derrière les haies, émergeant des fenêtres, toutes ces mauvaises, tristes gens, dont les yeux observaient, dont les lèvres trouvaient amusant de mépriser, de salir.

Tout le monde savait la visite forcée de Moreau au Palais de justice, et maintenant, de bouche en bouche, volaient, se propageaient ces mots : « Une perquisition !... Une perquisition !... »

Ah ! pauvre, pauvre Berthe Moreau ! Elle n'était pas au bout de son calvaire !

La porte de la villa se referma sur le groupe sombre, et ceux qui guettaient, espiaient, espionnaient, n'en restèrent pas moins à leur poste, s'entretenant à voix basses et se faisant des signes...

Ardouin, l'œil clignotant, le front barré d'un pli dur, donnait des ordres, organisait le viol des papiers intimes, des lettres.

Et, d'abord, il lui fallait interroger la bonne.

Elle n'était pas loin...

Approchez.

Françoise approcha, se donnant cet air effrayé plus que surpris, mais au fond enchanter, ravie, de jouer son bout de rôle dans un pareil événement.

— Le soir où fut assassiné le Président Beaulieu, vos maîtres se sont disputés ?...

— Monsieur...

— Répondez. Je suis le Juge d'instruction.

— Oui, monsieur, très fort.

— A propos de quoi ?

— De bijoux, comme toujours... de bijoux que madame... peut-être... a achetés... Mais Monsieur ne le croit pas... Alors, Monsieur a tout bousculé... La fenêtre était ouverte, et il a dit à madame : « Malheureuse, le Président est ton amant ! »

— Votre maître n'a rien ajouté ?

— Je vous demande excuse, monsieur. Il a ajouté : « Je le tuerai ».

— Votre maître a dit ça ?...

— Oh ! oui, monsieur le Juge. Il a parfaitement dit : « Je le tuerai ».

Ardouin songea : « C'est entendu : s'il n'y a pas d'accroc, je serai Conseiller dans cinq ans... peut-être six, mais pas plus tard ! »

Et, s'adressant à Berthe :

— Vous entendez ?...

Mais la pauvre femme n'avait pas la force de répondre : elle fit oui, de la tête, simplement.

Françoise en personne prudente, se reculait de sa maîtresse... Avoir servi, être en condition chez quelqu'un sur qui la justice a l'œil, non, ce n'était pas drôle !...

Ardouin reprit :

— Vous vous nommez ?

— Françoise, monsieur le Juge.

— Eh bien, Françoise, vous m'avez l'air

d'une brave fille, très droite, très sincère...

— Oh ! pour ça...

— Donc, vous continuerez de préciser de votre mieux ?

— J'essayerai, monsieur le Juge.

— Après cette fameuse scène entre vos maîtres, qu'a donc fait le mari ?

— Il est sorti..., après être monté dans sa chambre.

— Parfait... Il lui fallait une arme ! Et après ?

— Eh bien, après, il est sorti.

— Quand est-il rentré ?

— Je n'en sais rien.

— Pourquoi ?

— J'étais couchée, endormie... Je n'ai rien entendu.

— Bien. Vos déclarations corroborent celles de votre maître. Rien à dire.

Le Juge, de nouveau, se retourna vers la torturée :

— Et votre mari est toujours innocent ?...

Berthe, à ces mots retrouva des forces.

— Oui, oui, il est innocent.

— C'est fou, madame, fou... A la perquisition, maintenant !... Il ne me reste plus qu'à retrouver l'instrument du crime...

Veuillez me conduire dans la chambre de votre mari...

Berthe, vaillante, se leva, traversa la pièce, précédant Ardouin et son escorte, les conduisant, muette, dans l'escalier.

On arriva ainsi à la chambre d'amis, où Moreau avait passé la nuit qui avait suivi la trop fatale scène de jalousie à Berthe.

Des meubles furent ouverts, des tiroirs vidés. Rien...

Le Juge d'instruction passa dans le cabinet de toilette : rien encore !

Il redescendit, pénétra dans le salon, se dirigea vers la petite pièce qui servait de cabinet de travail à Moreau.

Soudain, il tressaillit.

Sur le bureau, dans un coin, se trouvait, avec des lettres ouvertes, un télégramme.

Aussitôt, dans le regard du Juge, une flamme brilla.

Il venait de lire :

« Mon bon ami,

« Je te promets de garder le secret. Mais où as-tu la tête ?... »

C'était signé : Charles Blot.

Ardouin relut, puis, ayant peine à maîtriser sa joie :

— Ce monsieur Blot, qui est-ce donc ?...

— Un ami d'Adolphe... un ami regardé comme un frère.

— Bon. Vous le connaissiez, ce télégramme ?

— Il est sans importance pour moi.

— Sans importance !... Voyons ! vous êtes intelligente, madame, plus cultivée qu'on ne croirait de prime abord... Ne dites pas que ce télégramme est sans importance... Qui veut trop prouver ne prouve rien.

Berthe se tut, car tout, hélas ! conspirait à la perte de Moreau.

— C'est d'une clarté, simplement, purement, irréprochable. « JE TE PROMETS DE GARDER LE SECRET. » En effet, ce Charles Blot n'est pas un ami ordinaire... Nous lui en demanderons compte... Passons.

Et, tout à coup, Godschmitt, toujours zélé, tend une lettre au Juge d'instruction :

— Ceci, j'estime, doit être intéressant... Ardouin s'empare vivement du papier, et, de plus en plus, ses traits s'illuminent.

« Mon cher Adolphe,

« Est-ce possible... ? Mais tu es sur une pente mauvaise, déplorable. Tu es vil, violent même... Je m'inquiète pour toi, mon

« vieil ami, au suprême degré... Je crains que tu ne te laisses aller à quelque mouvement de colère irréparable... Je te connais si bien,

« Adolphe, n'est-ce pas ?... Ce serait si triste, si poignant !... Toute ta vie brisée, peut-être !

« Vingt-cinq années de travail perdues irrémédiablement !... »

(Lire la suite au prochain numéro.)



LA SEMAINE CRIMINELLE dans le Midi et le Centre

DRAME CONJUGAL. — Un mineur, âgé de 41 ans, avait été abandonné par sa femme. Mais à plusieurs reprises, il alla lui rendre visite : il y retourna encore ces jours derniers. Furieuse d'être importunée, la femme s'arma d'un tisonnier d'une main et d'un gourdin de l'autre et assomma son mari. Celui-ci se traîna jusqu'à une grange où il passa la nuit et à l'aube du lendemain.

A la fin de cette journée on retrouva son cadavre dans un hameau voisin, sous un hangar, où sa femme l'avait transporté dans une brouette.

MONTBRISON.



ATTAQUÉ SUR LA ROUTE. — Un cultivateur revenait du marché, portant sur son dos le sac qui contenait ses provisions. Plusieurs malfaiteurs l'attendaient, cachés dans un chemin creux qui porte précisément le nom de « chemin des voleurs ». Violamment frappé à coup de bâton et de fourches, le malheureux cultivateur tomba sans connaissance. Ses agresseurs s'enfuirent en emportant ses provisions.

AGUEPERSE.



EXPLOITS D'APACHES. — Tandis qu'il rentrait de tournée sur la route de Bouthéon, un chiffonnier fut rencontré par deux individus qui le prirent chacun par un bras et le fouillèrent pour lui enlever son argent. Comme ils ne lui en trouvèrent pas, ils l'assommèrent et s'enfuirent, en attendant accourir un passant.

SAINT-GALMIER.



UNE AGRESSION. — Revenant de la foire de Combronde, un aubergiste rentrait au Moulin de Jesse, lorsque, en arrivant près du pont jeté sur la Morge, il fut assailli par un individu et frappé à coups de manche de fouet. En entendant accourir les voisins, l'agresseur prit la fuite, emportant le porte-monnaie de sa victime. L'aubergiste a plusieurs côtes enfoncées.

SAINT-HILAIRE-LA-CROIX.

MORDU PAR UN CHIEN

Lamentablement dépenaillé, un vagabond se lève pour répondre à l'interrogatoire.

M. LE PRÉSIDENT. — Vos nom et prénoms ?

LE PRÉVENU. — Moulache, Ambroise-Joseph-Antoine, dit La Purée persistante.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre profession ?

LE PRÉVENU. — Fabricant d'asticots ambulants.

M. LE PRÉSIDENT. — Singulier métier ! Il vous occupe beaucoup ?

LE PRÉVENU. — Pas précisément. Il y a des années où ça ne donne guère. Je n'ai pas eu de commande depuis le mois de juillet 1858.

C'était pour un capitaine d'habilement en retraite qui ne péchait que le gardon.

M. LE PRÉSIDENT. — Depuis 1858 pendant cinquante et un ans, qu'avez-vous fait ?

LE PRÉVENU. — J'ai cherché des commandes d'asticots. Je n'ai pas eu la main heureuse, je n'ai rien trouvé. Il faut dire que l'importation américaine nous nuit beaucoup.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez été condamné quatre-vingt-douze fois pour vagabondage.

LE PRÉVENU, avec fierté. — C'est moi qui détienne le record... C'est moi, Moulache, dit La Purée persistante.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez été arrêté, cette fois, à Paris, en train de solliciter la charité des passants.

LE PRÉVENU. — Moi ? Pas du tout. MM. les agents se sont trompés. J'étais en train de réchauffer, sur un banc du pont Neuf, mes pauvres vieilles puces au soleil et je m'étais assoupi en tenant mon chapeau à la main.

Une jeune dame a jeté une pièce de monnaie dans mon galurin. Elle croyait, sans doute, que je mendiais. Quand je m'en suis aperçu, j'ai voulu courir après cette dame ; mais, vous savez, des jambes de soixante-dix ans...

M. LE PRÉSIDENT. — Le séjour de Paris vous est interdit. Que venez-vous y faire ?

LE PRÉVENU. — Un besoin pressant, mon président. Je venais me mettre en les mains du docteur Roux, l'illustre docteur Roux, qui continue avec tant de sublime dévouement l'œuvre du grand Pasteur...

M. LE PRÉSIDENT. — Modérez votre enthousiasme. Quel rapport pouvez-vous avoir avec le docteur Roux ?

LE PRÉVENU. — J'ai été mordu par un chien que j'ai tout lieu de supposer enragé.

M. LE PRÉSIDENT. — Où avez-vous été mordu ?

LE PRÉVENU. — A Couilly, en Seine-et-Marne.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous fait constater la morsure ?

LE PRÉVENU, sèchement. — Non, monsieur.

M. LE PRÉSIDENT. — Pourquoi ?

LE PRÉVENU, plus sèchement encore. — Je ne suis plus d'âge à montrer mon derrière à tous les passants.

Trois mois de prison.

Le Greffier.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS PARIS

UNE FUSILLADE. — Un marchand de cafés de la rue Drouot, victime depuis longtemps de vols commis pendant la nuit, faisait exercer une surveillance par trois de ses employés. Vers minuit, un vasistas s'ouvrit et un homme et une



femme apparurent. Les trois surveillants se montrèrent et reconnurent la concierge de l'immeuble voisin qui venait retrouver son amant. Celui-ci, se voyant surpris, fit feu sur les employés qui, à leur tour, ripostèrent. Nul ne fut atteint, mais le mari de la concierge, réveillé par le bruit, courut prévenir les agents auxquels il ne put faire constater que... ses malheurs conjugaux. (IX^e Arr.)



SORTIE DE BAL. — Vers dix heures du soir, une jeune fille de 19 ans sortait d'un bal de la rue des Gravilliers. Elle y avait fait la connaissance d'un individu qui lui avait fait certaines propositions que la jeune fille avait repoussées. A peine était-elle dans la rue que le bandit la suivit et finit par la rejoindre. Repoussée à nouveau, il tira son revolver, fit feu et prit la fuite. La victime, qui a le poumon gauche perforé, est dans un état grave. (III^e Arr.)



LA MONNAIE DU COCHER. — Aux portes des abattoirs, rue de Flandre, un cocher arrêtait son fiacre. De la voiture descendait un voyageur qui tendit à l'automédon une pièce de dix francs et réclama sa monnaie. « En voilà, de la monnaie, eh ! va-tu-pieds ! » cria l'aimable cocher. En même temps, il assénait plusieurs coups de manche de fouet en pleine figure à son client. Il réitérait en ce moment au dépôt sur le bénéfice de son acte méritoire. (XIX^e Arr.)

UNE HISTOIRE DE BRIGANDS

Divers journaux, entre autres le *Temps* et le *Petit Parisien*, ont ressuscité, ces jours derniers, le souvenir de Marie Tromel qui, pour être moins célèbre que Cartouche et Mandrin, n'en fut pas moins chef d'une bande avec laquelle ses contemporains durent compter.

A dix-huit ans, en 1735, elle était une belle fille, ayant les cheveux roux, abondants et soyeux, la taille haute, la démarche souple ; coquette, aussi vaniteuse, intelligente, audacieuse. En compagnie d'un grand gars, qu'on appelait Hanvigen et qui n'avait pas bonne réputation, elle courait le pays de Cornouailles et de la Montagne-Noire, de Quimper à Auray et de Concarneau au Faouët ; c'est là qu'elle était née, en raison de quoi on la surnommait Marion du Faouët. On la voyait, avec son homme, dans tous les marchés de la région.

A compter de 1736, on la rencontrait avec une enfant, une fille, qu'elle portait dans les foires. On savait bien qu'elle n'était pas mariée, pourtant, et la chose causait scandale. La bande d'hommes qu'elle traînait à ses jupes lui faisait aussi mauvais renom. Elle allait avec eux par les chemins ; ils étaient armés de bâtons et de pistolets ; partout leur passage était marqué de méfaits.

Les plaintes furent nombreuses : les archers se mirent à la poursuite de la bande. On arrêta sept des voleurs, qu'on emprisonna à Quimper. Trois s'évadèrent : l'un de ceux-ci était Hanvigen, l'homme à Marion ; trois autres furent acquittés ; les juges condamnèrent les deux derniers à être pendus.

Marion, elle, n'a pas été prise ; elle rôde, conduisant une nouvelle troupe, aux environs du Faouët ; elle court les villages, couchant ici ou là, suivant le hasard des expéditions, attaquant et dévalisant les passants, molestant les « mauvais témoins » qui sont allés à Quimper déposer contre son Hanvigen. Elle ne s'attaque pas aux bourgeois, encore moins aux nobles ; mais elle guette au tournant des bois, au bord d'une lande, le colporteur qui revient du marché, le fermier à la bourse bien garnie. Elle se dresse tout à coup, criant : « Ton argent ou la vie ! » Ses « associés » se tiennent derrière elle, menaçants, et d'ordinaire, le paysan craintif obéit tout de suite. A ceux qui se montrent dociles ou qui lui payent bombance, Marion délivre un sauf-conduit au moyen duquel ils pourront voyager à toute heure sans être dévalisés.

Ce beau temps dura plus de dix ans. Hanvigen, après son évasion, était revenu prendre sa part des aventures ; mais un soir, dans l'hiver de 1746, toute la bande étant à festoyer dans une ferme, aux environs de Ploerdut, fut surprise par la maréchaussée. Marion et quatre de ses hommes, solidement ficelés, furent conduits à Rennes où on les jugea. Hanvigen fut pendu ; la belle Marion resta quille pour être marquée d'un V sur son épaule blanche, promenade, le torse nu, par la ville et fustigée de verges aux carrefours. Puis on la renvoya, en lui signifiant défense de jamais reparaitre dans le ressort du parlement de Rennes, sous peine de détention à vie dans un hôpital.

La voilà libre ; tout de suite elle reprend ses brigandages. Le pauvre Hanvigen est vite oublié ; le « favori » est maintenant un nommé Jeannot, beau garçon, élégamment vêtu, que tout le pays jalouse. Il a dix-neuf ans ; Marion en a trente ; il excelle à tendre des cordes, la nuit, en travers des chemins pour faire choir les cavaliers, qu'il dévalise ; il est habile aussi à pénétrer dans les églises et à vider le tronc aux aumônes. De ce sacrilège, le pays s'indigne ; les ar-

chers, de nouveau, se mettent en campagne. Jeannot est pris ; Marion se sauve. Elle gagne Auray, où elle s'arrête, se trouvant sur le point d'être mère pour la troisième fois. Le jour même où naît l'enfant, les soldats arrêtent la mère ; elle est conduite, mourante, à Vannes, écorchée, interrogée, et tandis que Jeannot sera pendu, elle se voit condamnée seulement au bannissement perpétuel.

En dépit de l'arrêt qui l'exile, Marion reste au pays et recommence ses excursions. Tout le monde en tremble ; on n'ose plus se hasarder sur les routes, car le galant qui a succédé à Jeannot dans les bonnes grâces de la brigande n'est point doux aux pauvres voyageurs. Aussi la bande s'enrichit-elle ; Marion et ses associés ont des écus pleins leurs poches et mènent une existence magnifique. Les crêpes, le lard, les saucisses, les meilleurs morceaux des viandes composent les menus ordinaires, arrosés de vieux vins, de cidre mousseux, d'eau-de-vie de pomme.

Dans les auberges, ils commandent en maîtres ; rien n'est assez bon pour eux. Marion règne maintenant sur la contrée ; elle pille les uns et protège les autres, distribuant à ceux qui sans trop se gêner lui payent rançon, des sauf-conduits et des « intersignes ». Le percepteur en obtient un pour vaquer, sans malencontre, à ses affaires ; même des bourgeois, des marchands, obligés de s'absenter pour une raison quelconque, recommandent à Marion leur magasin, leur immeuble, afin qu'elle les surveille en leur absence et les défende contre les entreprises des malandrins.

Marion finit par être prise. Elle fut arrêtée, en 1754, à Nantes et transférée à Quimper. Pour connaître d'elle ses complices, on la mit à la torture ; elle fut, en présence des juges, déshabillée de la main du bourreau, et liée, en chemise sur le « tourment » ; puis on approcha d'un grand feu la malheureuse et on entra ses jambes nues dans la flamme. Le brasier rougit, noircit, grille sa peau, grésille ses chairs ; des excoorations se produisent ; la graisse fond, coule sur les charbons ardents. Marion, la figure empourprée, le front, les joues trempées de sueur, se tord dans les entraves qui la retiennent et ses juges épieint sur ses lèvres convulsées les noms qu'elle retient... Par cinq fois on plonge la condamnée dans la flamme ; elle balbutie quelques aveux qu'elle rétracte dès que le supplice est terminé.

On l'emmène, à présent, en charrette, vers la potence dressée sur la place Saint-Corentin, presque à l'angle de la rue du Guédel. Avec le moine cordelier qui l'assiste, elle monte à la haute échelle ; par pudeur on a lié sa chemise au-dessous des genoux ; on aperçoit les pieds nus, culs par la torture. Elle est là-haut, bien en vue ; le bourreau assujettit au bras du gibet la corde mince qu'il lui passe au cou ; il attache aux jambes de la malheureuse une autre corde, le « jet », à l'aide de laquelle il la jettera hors de l'échelle. L'instant est venu ; l'exécuteur tire sur le jet ; la femme se balance dans l'espace, ses cheveux roux tombant en masse sur ses épaules, et le bourreau, adroit et fort, suspendu d'une main seulement au bras de la potence, monte sur la supplicée, en se servant comme d'un évier des deux mains de la femme liées ensemble ; et il se balance, lui aussi, il s'agit, dominant, dans la poitrine de la mourante, de grands coups de genoux, afin de hâter le dénouement.

Le souvenir de Marion n'est pas oublié au pays du Faouët. Les générations se transmettent son nom qui sert d'épouvantail aux enfants indociles.

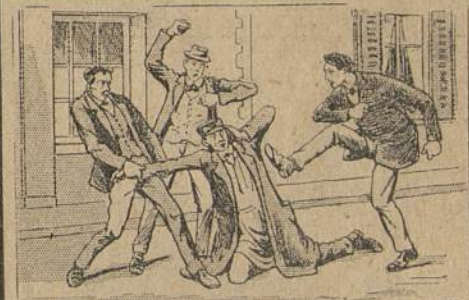


LA SEMAINE CRIMINELLE DANS LE SUD-OUEST

UNE NUIT SANGLANTE. — Une fille gommise avait recue chez elle, vers une heure du matin, un passant. Quelques instants plus tard celui-ci s'enlevait tandis que la fille poussait des cris épouvantables. La suite d'une discussion, son ami de rencontre l'avait frappée d'un coup de couteau à la main. Presqu'à la même heure, une jeune journalière rentrait chez son ami, mais celui-ci refusa de lui ouvrir. A même instant, deux individus, que la jeune fille déclare ne pas connaître, s'élançèrent sur elle, et l'un d'eux, brandissant un revolver sur elle, fit feu par trois fois. Atteinte par deux balles la jeune femme s'affaissa, tandis que les coupables prenaient la fuite. BORDEUX.



UN CHAUFFEUR-APACHE. — Trouvant que son métier ne lui rapporte pas suffisamment, un chauffeur s'occupait, la nuit, de détroisser les passants attardés. C'est ainsi que, en compagnie de deux autres individus de son espèce, il attaquait à la Bastille un paisible passant qui, roué de coups, fut ensuite dévalisé. Ce dernier exploit n'a pas porté bonheur au trio qui a été enfin arrêté. BORDEAUX.



SAUVAGE AGRESSION. — Un métayer sortait d'un restaurant de la Coquille quand il fut assailli par trois jeunes gens ivres. Renversé, frappé, piétiné avec féroce sans aucune raison, le malheureux, qui est père de dix enfants, est dans un état fort grave. Quant à ses agresseurs, on a perdu leurs traces. LADIGNAC.



DRAME DE FAMILLE. — Il y avait longtemps que la discorde régnait entre un père et son fils. Au cours d'une scène violente, le père exaspéré tira sur son fils un coup de revolver et le tua. Il se suicida ensuite avec la même arme. BLÈVES.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

EN SOUVENIR DE L'« AUTRE » ! — La Cour d'assises de la Seine a statué sur le cas d'une blanchisseuse de la rue de Lagny qui, en juin dernier, tua son mari, M. Kneipp, d'un coup de couteau.

Mme Kneipp avait éprouvé de la mort de son amant — un jeune homme de vingt ans — un si violent chagrin que depuis le décès de celui-ci, pour tromper sa douleur en quelque sorte, elle faisait des scènes constantes à son mari.

Un soir, à dîner, en présence de deux invités, le 12 juin, au cours de la « dispute » journalière, elle frappa son mari d'un coup de couteau mortel. Devant le cadavre elle resta un instant hébétée. Puis songeant toujours à l'autre, elle balbutia : « Mon Georges, mon même chéri, je t'ai vengé ! » Elle a été condamnée à deux ans de prison.

MEURTRE DE SA FEMME. — Jules Lefranc était marié depuis 1901 avec Juliette Nicole.

Le 15 octobre, Lefranc, qui avait de fréquentes querelles avec sa femme, vint à Rouen en sa compagnie. Il voulut aller aux Folies-Bergère. Elle refusa de l'y suivre et rentra chez elle, à Solleville. Lefranc l'y suivit peu après et la retrouva en train de se déshabiller.

Une querelle éclata. Soudain, Lefranc saisit un fusil à piston chargé de plomb n° 4

et tira presque à bout portant sur sa femme, qui tomba, mortellement atteinte au côté droit de la tête.

Lefranc fut arrêté. La malheureuse femme mourut le lendemain, mais auparavant elle put donner des détails sur le drame.

Lefranc est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

LE CRIME DES CHARPENTES. — Le 18 avril dernier, vers cinq heures du matin, deux ouvriers se rendant à leur travail, découvraient près de la rue Dognin, derrière l'usine de ce nom, aux Charpentes, le cadavre d'un ouvrier tulliste, le sieur Germain-Charles Marey, âgé de cinquante-quatre ans, domicilié à Lyon, 7, rue Alexandre-Boutin. Il portait à la tête et au cou les traces de plusieurs coups de couteau ; les poches du pantalon étaient retournées.

Marcey avait quitté son usine, vers six heures du soir, après avoir touché son salaire hebdomadaire, qui était de 23 fr. 45, composé notamment de plusieurs pièces de 5 fr. ; il avait, en outre, sur lui, une somme de 8 à 9 fr. Il était à ce moment légèrement pris de boisson.

Il va au café Angel Frasserin, où il rencontre Goniche avec qui il reste jusqu'à neuf heures du soir. Tous deux sortent alors, vont dans deux cafés du cours Emile-Zola ; puis, au café Issartel, d'où ils sortent

vers dix heures du soir pour prendre la direction de la rue Dognin ; Goniche soutenait son compagnon qui était en état complet d'ivresse.

C'est à ce moment, très vraisemblablement, que le crime fut commis ; car Goniche, qui n'avait pas d'argent auparavant, reparessait vers onze heures dans le café du Lion.

Goniche s'exprime posément d'une belle voix de basse ; il discute non sans habileté les charges écrasantes qui sont relevées contre lui. Toutefois, lorsqu'il est trop embarrassé, il recourt au procédé usuel : il ne se rappelle pas, car il était ivre.

C'est du reste un professionnel de l'attaque nocturne.

Le jury du Rhône rend un verdict affirmatif sur les questions de meurtre, de vol et de discernement, mais écarte la préméditation et accorde les circonstances atténuantes.

La Cour condamne Goniche à 20 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour.

ENTRE TONDEURS DE CHIENS. — Deux Espagnols exerçaient à Bône la profession de tondeurs de chiens. Un jour, ils se querellèrent — question de concurrence sans doute — et l'un d'eux, Navarro, assassina l'autre.

Cet acte de violence l'a amené devant la Cour d'assises de Bône qui l'a condamné à mort.

A L'ETRANGER

RESERVISTE MEURTREUR. — Le Conseil de guerre de Darmstadt a infligé quinze ans de travaux forcés au réserviste Kretz, qui, au cours des manœuvres dernières, avait tué à coups de baïonnette le sergent Debus, en voulant atteindre un autre sergent nommé Waldtrott.

NOYÉ SUR UNE ROUTE

Un bizarre accident, qui a entraîné la mort d'un journalier, est arrivé à Bréval, petite commune située à 16 kilomètres de Nantes-sur-Seine.

Après avoir passé à la « Foire aux oignons » une grande partie de la journée et dégusté de nombreuses consommations, un homme de soixante-cinq ans repartit son train.

A Bréval, il descendit ; et, d'un pas incertain, il tenta de regagner sa demeure. Titubant sur la route, le malheureux arriva péniblement à un endroit que les récentes pluies avaient converti en un lac.

La tempête avait en effet été fort violente dans la journée, et 60 centimètres d'eau recouvraient le remblai, sur une longueur de plus de 200 mètres.

Le pauvre diable tomba, ou plutôt se coucha dans la nappe liquide.

A demi asphyxié, le malheureux essaya de se relever, mais il fut terrassé par une congestion avant que des cultivateurs, qui avaient entendu ses appels, eussent pu le secourir.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'OUEST

UN ENFANT MARTYR. — Le parquet vient d'être saisi d'une plainte du maire de Saint-Pierre-Quilbignon contre un ouvrier de l'arsenal et sa femme, pour mauvais traitements infligés à leur fils Jacques, âgé de neuf ans. On a constaté à l'école où allait cet enfant, qu'il portait une forte cicatrice au-dessus de l'arcade sourcilière; on a relevé des traces de saignements récents sur les cuisses complètement noires par suite des coups reçus. L'enfant a avoué que ses parents le frappaient à coups de bâton, de rabot et de brosse. Cet enfant est pourtant un écolier de caractère très doux. **BREST.**



A L'ASSAUT D'UN POSTE. — Des matelots s'étaient enivrés à l'occasion de la Saint-Eloi. Ils attaquèrent dans une rue deux mécaniciens de la flotte. Ceux-ci prévinrent des agents qui conduisirent au poste un des matelots. Mais tous les autres firent le siège du poste et frappèrent les agents. Ces derniers durent tirer en l'air des coups de revolver pour avoir du renfort et dégrainer pour tenir la bande en respect. Une patrouille vint heureusement à leur secours. Un des matelots a été arrêté. **BREST.**



UNE AFFAIRE DE COUPS. — Afin de faciliter l'écoulement des eaux tombant du toit de sa grange, un cultivateur avait creusé une rigole. Sa belle-mère s'empressa de la boucher. Le cultivateur repoussa la vieille femme, mais le mari de cette dernière, un vieillard de 71 ans, survint et porta des coups à son gendre. Ce dernier ne se laissa pas faire, et, à son tour, il roua de coups le vieillard qui a porté plainte contre son gendre. **MONTBERT.**



NOUVEAU DRAME AU PENITENCIER. — Un détenu avait projeté de s'enfuir avec un de ses camarades. Mais il voulut tout d'abord se venger d'un colon avec lequel il avait eu maintes querelles. Il s'approcha de lui et lui enfonce un poignard dans le ventre. Après quoi il prit la fuite avec son complice. Il put en effet s'échapper; mais l'autre, en se jetant du haut des remparts tomba sur une toiture où il demeura, grièvement blessé. **BELLE-ILE.**

ASSASSIN T D'UNE SEPTUAGÉNAIRE. — Une vieille femme habitant aux Hermaudières, s'apercevait qu'on lui volait des lapins. Elle entendit du bruit pendant la nuit et se leva pour surprendre le voleur. Elle brandissait une fourche pour menacer celui-ci. Le voleur s'empara alors d'un pieu de sapin, qui se trouvait là, et s'avança vers la vieille femme qui, prise de peur, rentra chez elle. Il la suivit et la frappa deux ou trois fois sur la tête. Quand la femme fut morte, il jeta son pieu et s'enfuit aussitôt après avoir refermé la porte de la maison. Il a été arrêté. **LE M. NS.**



LES MAUVAISES COMPAGNIES. — Un manœuvre, âgé de 23 ans, se trouvait vers deux heures du matin dans une huyette avec un ouvrier boulangier. En sortant du débit, les deux hommes allèrent se promener sur le bord de la Loire. Là, le boulangier terrassa son compagnon, et, le couteau sous la gorge, lui demanda son porte-monnaie. Après quoi, il disparut, emportant une somme de 3 francs. **NANTES.**

DU CRIME AU CHATIMENT

SUITE

II (suite).

— Mais, j'y pense, reprit Valtange. Tu m'as dit t'être fixé aux environs de Tlemcen. Ce n'est pas bien loin de Saïda?

— Non, pas très loin.

— Alors, peut-être pourrais-tu renseigner miss Ward, qui se rend ici à la recherche d'un de ses parents, un cousin, M. Dick Ward; il possède, paraît-il, de grandes propriétés près de Saïda...

Toute cette conversation se passait, naturellement, en anglais.

— Dick Ward? interrompit Tavernay, mais je le connais fort bien.

— Alors, monsieur, dites-moi comment je peux aller le retrouver, supplia la jeune Anglaise. Je désire perdre le moins de temps possible.

— Je comprends fort bien, mademoiselle, mais Saïda est à plus de vingt lieues d'ici. Reposez-vous aujourd'hui, à Oran, de votre voyage. Demain, de grand matin nous nous remettrons en chemin en compagnie de mon ami Valtange, que nous laisserons à Sidi-bel-Abbès, tandis que nous pousserons jusqu'à Saïda, où je vous accompagnerai, si vous voulez me le permettre, et vous laisserai au seuil de la demeure de votre parent.

Cet arrangement convint à la jeune fille, heureuse de se trouver ainsi protégée dans ce pays inconnu pour elle, et surtout par quelqu'un qui connut son cousin et sut exactement où elle pourrait le retrouver.

Dans l'hôtel où les deux jeunes gens et miss Cecilia étaient descendus, celle-ci, après un repas en commun, les pria de l'excuser, car elle désirait aller se reposer.

Restés au fumoir, les deux amis devisèrent d'abord du temps passé, puis, abordant un sujet qui l'intriguait, Tavernay demanda :

— Mais dis-moi donc un peu ce qu'est cette miss Cecilia Ward?

— Je n'en sais pas plus que toi, sinon qu'elle est jeune, jolie et qu'elle m'a conté une extraordinaire histoire, qui peut être très véridique d'ailleurs. Car avec les Anglais et les Anglaises, il ne faut s'étonner de rien. Je l'ai rencontrée à bord, et mon uniforme lui a inspiré confiance, il faut le croire, puisqu'elle a tout fait pour mettre à contribution le peu de mots français qu'elle sait — son vocabulaire étant très restreint — et hier conversation avec moi.

— Son histoire, d'ailleurs, est loin d'être banale, comme tu vas voir :

« Restée orpheline, à la suite de la mort de ses père et mère, survenue dans le naufrage du *Drummond-Castle*; n'ayant d'autre parent qu'un cousin germain de son père, — le Dick Ward de Saïda — qui s'occupa toujours d'elle, miss Cecilia fut placée, par ses soins, dans un des principaux pensionnats de jeunes filles de Londres.

« Cousin Dick », comme elle l'appelle, possesseur d'une grande fortune et toujours demeuré célibataire, voyageait continuellement, et la jeune fille restait quelquefois un ou deux ans sans le voir. Les mois de la pension étaient fort régulièrement payés, et à chacun de ses séjours à Londres, « Cousin Dick » ne manquait jamais de faire sortir Cecilia et de passer tout son temps avec elle, lui procurant tous les plaisirs qu'elle désirait et lui passant toutes ses fantaisies.

« C'était le « cousin gâteau ».

« Il y a un peu plus de cinq ans, Dick Ward, de retour d'Australie, vint passer un mois à Londres, avant de repartir pour un voyage au Canada. Tu vois que c'était un véritable globe-trotter.

« Comme à l'habitude, il fit sortir sa cousine et lui procura tous les amusements qu'elle désirait. Un jour, cependant, il lui annonça que, très grand amateur de golf, il voulait aller se livrer à ce sport, pour un jour ou deux, à Folkestone.

« Depuis lors, miss Cecilia ne l'a pas revu.

« Quelques jours se passèrent, puis la jeune fille reçut une lettre datée de Southampton où son cousin lui annonçait qu'une très importante affaire, qu'il ne prévoyait pas, le forçait à partir de suite, sans avoir même le temps d'aller lui dire adieu.

« Elle recevait, d'ailleurs, de ses nouvelles sous peu...

« Miss Cecilia eut un gros chagrin, car elle aimait bien ce cousin, le seul parent qu'elle eût, mais, après tout, c'était un em-

pêchement indépendant de la volonté de « Cousin Dick » qui l'avait ainsi obligé de s'éloigner en toute hâte.

« Depuis, cinq années s'étaient passées, et la jeune Anglaise n'avait jamais revu son parent.

« Sa pension avait toujours été régulièrement payée, et, très régulièrement aussi, elle recevait tous les mois une lettre de son cousin.

« Mais, elle n'avait pu s'empêcher de remarquer que son parent ne lui écrivait plus de la même façon qu'autrefois.

« Elle n'avait plus de ces bonnes lettres enjouées, où « Cousin Dick » lui racontait ses voyages, avec force détails amusants, sachant que ses anecdotes humoristiques dérideraient la petite orpheline, comme le récit de ses aventures la ferait frissonner.

« Un grand changement avait dû se produire dans l'existence du « Cousin Dick », qui, cinq ans durant, ne lui avait envoyé que de brèves missives, annonçant le paiement de ses mois de pension, l'envoi d'un chèque pour son argent de poche et ses menues dépenses, puis l'avisant qu'il était en bonne santé, et pensait venir sous peu voir sa petite cousine à Londres.

« Cela avait duré trois ans, puis, au bout de ce temps, le « Cousin Dick » apprit — toujours par lettre — à sa niece, que, voyageant en Algérie, il avait trouvé de belles propriétés à acheter dans la province d'Oran, et qu'il comptait y faire certaines cultures.

« Deux années se passèrent encore, pendant lesquelles miss Cecilia reçut à dates fixes des lettres de Saïda.

« Son parent se montrait heureux de l'acquisition de terres qu'il avait faite dans cette région et du revenu que lui rapportaient ses domaines.

« Valtange s'arrêta un moment dans son récit, puis, interrogeant son ami :

— Tu vois, Tavernay, que ce récit, quelque extraordinaire qu'il puisse paraître, est cependant plausible?

— Je ne le dis pas, mon vieux, mais tu sais, avec les Anglaises ou les Américaines qui, pour un oui, pour un non, font le tour du monde, il faut se tenir à carreau. Il y a tellement d'aventuriers!

— Je te l'accorde, quoique je ne croie pas que ce soit le cas pour Cecilia Ward. Mais laisse-moi terminer mon récit.

« Parvenue à sa majorité, la jeune fille ne pouvait continuer à demeurer dans le pensionnat où elle avait été élevée, et, après avoir touché chez un solliciteur, le montant de ce qui lui revenait de l'héritage de ses parents, elle résolut d'aller rejoindre le « Cousin Dick » en Algérie.

« D'où son voyage et notre rencontre fortuite sur le bateau.

« Elle lui avait écrit, paraît-il, en lui fixant la date de son arrivée à Oran, et croyait bien qu'il se trouverait sur le quai, pour l'attendre. Sa déception en ne l'apercevant pas, fut cruelle. Puis, tu sais le reste, notre rencontre à tous deux, — une rencontre sur laquelle j'étais loin de m'attendre, tu le comprends bien, — votre présentation l'un à l'autre, notre séjour dans cet hôtel, et le voyage d'ici à Saïda, au cours duquel vous me laisserez en route à Sidi-bel-Abbès.

« Voilà, mon ami, termina Valtange; tu en sais maintenant tout aussi long que moi sur notre charmante Anglaise. Mais, au fait, j'y songe maintenant, tu le connais, ce Dick Ward?

— Parfaitement, et bien souvent je le rencontre à Tlemcen ou bien à Oran.

— Quel homme est-ce?

— Je ne saurais le dire. Il évite le plus qu'il peut la compagnie des autres colons, s'occupe de faire fructifier ses terres, d'amasser le plus d'argent qu'il peut, et n'a aucun souci du reste. C'est le type le plus parfait de l'égoïste qui, si la phrase n'existait pas déjà, s'écrierait volontiers : « Après moi, la fin du monde! »

« Combien différent, cependant, miss Cecilia m'a dépeint son « Cousin Dick »!

— Que veux-tu que je te dise? C'est là le Dick Ward que je connais depuis près de deux ans. Je ne saurais t'en dire davantage.

(A suivre.)

(Reproduction interdite.)

L'HYPNOTISME EN ANGLETERRE

Les hypnotiseurs, spirites, médiums et autres exploiters de la crédulité publique ne font plus guère d'affaires en Angleterre. Un certain Walker Bodie, « mesmériseur-électrique », avait, il y a quinze jours, été condamné à 25.000 francs de dommages-intérêts en faveur d'un naïf jeune homme qui lui avait payé la forte somme pour « apprendre » la science « mesmérice-électrique ».

Le « guérisseur-instantané », démasqué par le tribunal, devait paraître l'autre soir au Cantorbery, un immense music-hall de Londres. Une foule énorme, composée en grande partie d'étudiants en médecine de l'Université, remplissait la vaste salle longtemps avant le lever du rideau. Mais le charlatan ne parut pas.

Alors, les étudiants brisèrent les banquettes dont ils jetèrent les débris sur la scène. En quelques instants, le rez-de-chaussée fut transformé en salle de danse. Une deuxième bande d'étudiants s'empara du buffet et vida consciencieusement bouteilles et tonneaux.

Lorsque la farce eut assez duré, les jeunes gens se formèrent en cortège, suivis de plusieurs milliers de personnes, et s'en furent briser les vitrines d'une boutique dans Black-rars Road, où Bodie tenait. Il n'y a pas longtemps encore, ses réceptions journalières de « mesmérice-électrothérapie », au tarif de 2 fr. 25 par séance.

La police opéra quelques arrestations, mais quand les étudiants furent jugés, tout se termina par un acquittement général.



LA SEMAINE CRIMINELLE AUTOUR DE PARIS

GRESSION INEXPLIQUÉE. — A peine un chaudronnier d'Essonne, venait-il de rentrer à son domicile, que trois individus enfonçaient sa porte à coups d'épaulé et pénétraient chez lui. L'un des agresseurs lirota le chaudronnier, tandis que les deux autres le frappaient brutalement avec tous es objets qui eur tombaient sous la main, près 'avoir mis fort à mal, ils brisèrent tout le ménage, et le malheureux ne dut d'avoir la vie sauve qu'à l'intervention des voisins, qui accoururent à ses appels désespérés et mirent en fuite les mystérieux agresseurs. **CORBEIL.**



VICTIME DES RODEURS. — Deux agents se trouvaient en observation pendant la nuit dans un hangar de la rue Emile-Angier. Soudain, ils entendirent un coup de feu suivi de cris d'angoisse. Ils coururent vers l'endroit où gisait un blessé et se trouvèrent en présence d'un de leurs collègues. Le malheureux agent était à son poste quand des rôdeurs passèrent. Sans explication, l'un d'eux fit feu sur l'agent dont l'état est des plus graves. Le préfet de police a décerné au blessé une médaille d'or. **AUBERVILLIERS.**



A COUPS DE SOULIER. — Des appels désespérés retentissaient l'autre nuit dans une rue écartée. Des gendarmes de service accoururent et trouvèrent un châtillonier qui, après s'être querellé avec un homme d'une soixantaine d'années, l'avait terrassé, et s'emparant d'un de ses souliers, s'en servait pour assommer sa victime. Le pauvre vieux a eu la mâchoire brisée et la clavicule gauche cassée, son état est désespéré. **LONGJumeau.**

ATTACHE NOCTURNE. — A neuf heures du soir, un homme était attaqué et poignardé. Il aurait certainement été achevé si ses cris n'avaient attiré l'attention d'une femme courageuse, laquelle, sans se soucier des rumeurs de la température, s'élança, vêtue sommairement, à la poursuite des malfaiteurs et déchargea sur eux quelques balles blindées sans les atteindre. **BECON-LES-BRUËRES.**



LA FOLIE. — Des cris « au secours! » mettaient en émoi la rue La Fontaine. Une septuagénaire, les cheveux en désordre, la figure en sang, fuyait devant son fils qui la frappait à coups redoublés après avoir tout brisé dans le logement. C'est au prix des plus grandes difficultés qu'on a réussi à maîtriser le pauvre fou. **MENNECY.**

ODIEUX TENTAT. — Une jeune blanchisseuse revenait de son atelier en compagnie de deux amies et de son jeune frère âgé de 12 ans, quand, devant l'hospice de Bre-vannes, un individu surgissant de l'ombre, bondit sur elle. Tandis que les deux autres jeunes filles, effolées, s'enfuyaient, l'odieux personnage jetait sa victime à terre. Le jeune garçon voulut défendre sa sœur, mais ce fut en vain : le crime fut consommé jusqu'au bout. **V. LENNON.**



RIXE MORTELLE. — Un ouvrier s'était pris de querelle avec plusieurs de ses camarades. Ceux-ci voulurent lui donner une leçon. Pour cela, ils tombèrent avec ensemble sur le pauvre diable qui, en un instant, reçut une formidable raclée. Mais cela ne suffit pas à l'un d'eux qui, pour sa part, le gratifia d'un coup de couteau à la tempe gauche. Le blessé, privé de soins immédiats, ne tarda pas à mourir. **CLERY.**

je n'oublierai jamais ça... foi de Marie Charmant !...

Et ce nom de Marie Charmant lui seyait à merveille. Car elle était vraiment charmante de grâce et de hardiesse ingénue... toute la hardiesse de l'innocence la plus pure !... et adorablement gentille quand elle tendit sa main fine à Jean Nib...

Et les expressions vertes dont elle émaillait son récit débité sans pose, avec une admirable sincérité, ces expressions du ruisseau étonnaient peut-être dans cette bouche mignonne, souriante, un peu moqueuse... mais elles ne la déparaient pas plus que des mûres demeurées trop rouges ne déparent le buisson qui pousse à la bonne franquette ses rameaux au soleil...

Et tandis qu'elle parlait, Jean Nib, le regard inciblement attaché sur celui de celle qu'on appelait Marie Charmant, les yeux fixes, comme perdus en une lointaine rêverie, la physionomie contractée par l'effort de quelque mystérieuse recherche... oui, Jean Nib songeait à ceci :

— Ces yeux... oh ! ces yeux !... Ils sont bleus... d'un bleu violet pâle... Les yeux de Charlot-Lilliers... de Gérard d'Anguerrand sont noirs comme les miens... oh ! ceci est étrange !... Tout à l'heure, quand Charlot me parlait, je regardais ses yeux noirs, et il me semblait que c'étaient mes yeux que je voyais !... Et maintenant que je regarde les yeux bleus de cette gosse... oui, encore maintenant, il me semble que je vois mes yeux à moi !... Ah ça, mais je deviens fou, moi ! Pourquoi y a-t-il des choses que je crois avoir vues dans les yeux de Gérard d'Anguerrand et dans les yeux de Marie Charmant... deux êtres que je n'ai jamais vus... jamais ?...

X

L'EXPÉDITION NOCTURNE

Deux heures du matin. Une de ces nuits funèbres des grands hivers parisiens. Le grésil crépitait sur les trottoirs. Un silence de mort pesait sur ce lointain quartier. La rue de Babylone était une solitude glacée. Par les froids rudes, au milieu des ténèbres que les lumières du gaz semblent souligner encore, l'aspect est poignant, de ces coins perdus de la grande ville. Alors le passant solitaire songe que des choses tragiques se préparent peut-être au fond des abîmes d'ombre qu'il côtoie ; il croit voir des larves se mouvoir en marche oblique au coin des rues ; il imagine l'éclair d'un couteau qui se lève, le bondissement d'un être inconnu... et voici l'épouvante qui se met à marcher près de lui... il précipite le pas... il court... rien !... qu'y a-t-il au fond de ces ténèbres ?...

L'hôtel d'Anguerrand était désert, son grand portail massif solidement fermé, ses croisées closes, sa façade muette et noire. A travers les persiennes de deux fenêtres qui se touchaient, une pâle et triste lueur, pourtant, filtrait...

Sur le trottoir d'en face, un homme et une femme renoncés contre le mur de la maison que Lise avait habitée, immobiles, silencieux, raidis par l'attention, fixaient cette double lueur.

A dix pas de là, une voiture stationnait...

La femme, parfois, jetait à droite et à gauche, un long regard qui fouillait la nuit. Mais l'homme ne pouvait détacher ses yeux hagards de ces fenêtres. Il était solide, massif ; son attitude, plus svelte d'habitude, était trapue... Il eut un soupir rauque et passa le revers de sa main sur son front.

— Marche... murmura la femme. Songes-y ! L'occasion... l'occasion unique, la voici !...

— Oui, fit l'homme dans une sorte de grognement, — mais il ne fit pas un pas.

— Tu n'oses pas ! reprit la femme. Tu aurais dû amener deux ou trois amineches...

— Jamais !... Je ne veux pas qu'on voie que je vais faire cela... moi !... C'est déjà trop que tu aies fait venir Biribi... nous n'avions pas besoin de sapin !...

— Biribi est un frère... allons, vasy !... La fortune !... continua la femme dans son murmure imperceptible et ardent. Avant-hier soir, nous ne pouvions pas acheter deux sous de pain !... Pour un mauvais quart d'heure à passer, nous voilà riches ! Est-ce que ce n'est

pas un peu notre tour, dis ?... Tu n'en as donc pas assez de refiler la comète, tandis que des milords ventrus se roulent dans leurs coupés, avec des fourrures dont chacune nous ferait vivre six mois !...

— Assez ! haleta l'homme. Ne me remets pas ces colères-là au ventre... j'y vais !...

— Bon !... Te rappelles-tu bien le plan, tel que Charlot te l'a remis ce matin ?

— Je l'ai là ! dit l'homme en se frappant le front.

Il traversa la rue ; d'un bond, il atteignit le faite du mur de bordure, se hissa à la force du poignet, sauta... il était dans l'intérieur de l'hôtel !... cela avait duré une minute...

La femme, c'était Rose-de-Corail ; l'homme, Jean Nib.

gardant qu'une vieille bonne qui couchait dans les combles ; le coup était facile... il était sûr d'atteindre le but... c'est-à-dire d'arriver à l'homme et à la jeune fille.

Ce qu'il ferait alors... le coup de couteau final... il l'écartait de son imagination...

Il monta, franchit des couloirs et des pièces, marchant de son pas souple, les mains étendues, sentant l'obstacle à distance, se glissant, ne provoquant pas un craquement. Tout à coup, il se vit, ou plutôt se sentit dans une vaste salle qui n'était pas prévue dans cet itinéraire du crime : Jean Nib comprit qu'il était égaré.

Il tira de sa poche une petite lanterne sourde, fit jouer un ressort, et un mince filet de lumière électrique jaillit. Ce jet d'électricité, il le promena autour de

le reste se noyait d'ombre... Jean Nib s'immobilisait dans cette contemplation... L'assassin, peu à peu, tombait à une rêverie profonde, étrange, qui n'était pas la rêverie spéciale du crime, qui était quelque chose d'inexprimable qu'il tâchait pourtant d'exprimer :

— Qu'elle est belle !... Ou, plutôt qu'elle a dû être belle, jadis !... Car le portrait... il y a des années qu'il a été fait... Quand ?... Je ne sais pas... mais il y a longtemps c'est sûr... Oui, voilà un sourire qui dit bien des douleurs... Qu'elle a dû être bonne ! Oh !... et ses yeux !... ces grands yeux bleus où il y a comme une lumière !... Ah ça ! où ai-je vu ces yeux-là, moi ?...

Jean Nib se disait ces choses, sans que ses lèvres eussent une agitation, mais un frisson convulsif, parfois, le secouait. Et il reprit :

— Ces yeux !... Oh ! mais est-ce que je vais les voir partout ?... Où les ai-je vus ? Où ?... Oh ! je veux le savoir ! Cela m'affole... et... oh ! j'y suis ! Ce sont les yeux de cette gosse qui s'appelle Marie Charmant !... les mêmes yeux !... Ces yeux où j'ai cru voir, moi, des choses que pourtant je n'avais jamais vues !...

Soudain, la vision s'évanouit... Jean Nib venait de pousser le ressort de sa lanterne, l'éteignant brusquement, pour échapper peut-être à quelque vertigineuse pensée qui se levait, incertaine, au fond de sa conscience.

Dans les ténèbres, il retrouva toute sa lucidité... Il était l'homme des ténèbres.

Et il reprit sa marche glissante, sans un craquement, sans une erreur, marchant d'instinct à l'une des quatre portes qui s'ouvraient sur ce vaste salon — à celle-là et pas à une autre.

Quelques minutes plus tard, il se trouvait devant une serrure à travers laquelle passait un rai de lumière. Et il dit en lui-même :

— C'est là !... L'homme que je vais tuer est là !... Et la chambre voisine, c'est celle de la jeune fille que je vais tuer !... Le père et la sœur de celui qui me paye pour tuer !...

Alors, Jean Nib tâta du bout des doigts, ausculta, pour ainsi dire, la serrure : elle n'était pas fermée !... Il n'y avait qu'à tourner le bouton !...

Jean Nib tourna la tête. Ses sourcils se contractèrent. Il frissonnait. S'il se fût vu, à cette seconde de lutte suprême contre la tentation du forfait, il se fût épouvané...

Brusquement, il secoua sa crinière. D'un geste rapide, il se fouilla, et lorsque sa main reparut, elle se hérissait d'une lame épaisse emmanchée solidement !... il n'avait qu'à ouvrir... et à se ruer !...

Il était formidable...

La porte ouverte, Jean Nib s'arrêta court : l'homme qu'il devait tuer dormait sur un fauteuil...

Cela lui produisit une étrange impression, comme si une main eût arrêté sa main.

Il fit trois pas, le couteau au poing, la mâchoire violente, les yeux convulsés. Si l'homme s'était éveillé à ce moment, il était mort.

Le baron Hubert d'Anguerrand dormait près d'une table sur laquelle il y avait une lampe et un amas de divers papiers. Son sommeil était fiévreux. Une grande fatigue tirait ses traits. Jean Nib s'approcha jusqu'à le toucher presque. Le baron ne s'éveilla pas. Il murmurait des mots confus, de ces vocables imprécis qui sont la floraison de cette plante mystérieuse : le rêve...

L'assassin évitait de regarder la victime.

Son regard errait, hagard, morbide, et promenait sa flamme de folie dans les angles de cette chambre. Ses doigts crispés jusqu'à une sensation de douleur se raidissaient sur le manche du couteau...

Tout à coup, il leva le poing !... Lentement, le couteau se dressa dans l'air...

— Mon fils... balbutia la victime qui, au fond de son rêve, parlait à quelqu'un.

Les cheveux de Jean Nib se hérissèrent ; ses yeux se gonflèrent comme si les larmes eussent voulu jaillir... et doucement, son poing retomba... et il murmura :

— Il appelle son fils !... Pauvre bougre !... Tu ne sais pas quelle affreuse crapule c'est, ton fils !... Moi, je suis Jean Nib... n'est-ce pas ? Ça veut tout dire ! Eh bien, je veux encore mieux que ton fils !...

(Lire la suite au prochain numéro.)



○ ○ FLEURS DE PARIS. — Tout à coup, Jean Nib leva le poing... ○ ○
○ Le couteau se dressa dans l'air... : « Mon fils ! » balbutia le baron en rêvant. ○ ○

A gauche du perron, dans la cour, c'était le pavillon du concierge.

Jean Nib, la face contractée, le cou tendu, fixa ce pavillon, longuement... rien ! Ni bruit ni lumière... aucun de ces indices insaisissables que saisissent pourtant l'œil et l'oreille au paroxysme de l'attention, alors que l'œil voit la ténèbre et que l'oreille l'écoute les murs.

Alors, l'attitude de Jean Nib s'affaissa... Il monta les degrés du perron, silencieux comme un spectre, et avec quelques outils se mit à travailler : au bout de cinq minutes, la porte s'ouvrit...

Jean Nib, dans le vestibule, se mit pieds nus ; il réfléchit quelques instants, très calme, très sûr de lui, puis il monta. Jamais il n'avait pénétré dans cet hôtel... mais la fièvre de l'action décuplait sa mémoire et il lisait en pensée le plan qu'il avait étudié toute la journée. Il savait, d'ailleurs, par Charlot, c'est-à-dire Gérard, que le baron d'Anguerrand avait renvoyé toute la domesticité, ne

lui, dans tous les sens, phare sinistre, pareil à un rayon le mort... Jean Nib vit qu'il était dans un salon somptueux, et à la vue des richesses enlassées là, un sourire terrible crispa ses lèvres, les veines de son front se gonflèrent, ses prunelles se strièrent de rouge... Tout à coup, il eut un sursaut effrayant... quel qu'un était là qui le regardait !...

Quelqu'un !... Une femme en toilette de soirée, jeune, belle, avec des yeux très doux et un sourire un peu triste...

Jean Nib se ramassa pour bondir...

Subitement, il se détendit, haussa les épaules et il eut un ricanement silencieux : cette femme, c'était un portrait... un grand portrait en pied... ce n'était qu'un portrait !...

L'assassin soupira, essuya son front mouillé de sueur, et alors avec une sorte de curiosité morbide, examina le portrait... Plus il le regardait, plus il se sentait attiré, fasciné... Le jet de sa lanterne éclairait la tête de la femme et faisait vivre les yeux, tandis que tout

LA COMTESSE NOIRE

Grand Roman de Mystère et d'Amour (suite) *

PAR GEORGES DE LABRUYÈRE

PREMIÈRE PARTIE

MONTADERT ET VILGUÉRIN

XXVIII (suite).

Il avait engagé la bataille, il combattait jusqu'au bout.

Mais il fallait, avant tout, connaître les mobiles de l'action de cette femme.

Montadert hêla un fiacre qui passait. Il se disait que, dans la petite maison de Montmartre, il trouverait peut-être quelque indice, quelque trace laissée par Mégot, l'un des agents de la comtesse. Il lui fallait un point de départ.

Tout ce qu'il avait fait jusqu'à présent ne lui servait à rien. C'était toute une enquête nouvelle à ouvrir.

Il se fit conduire rue Saint-Vincent. L'asile qu'il avait choisi pour Valentine était abandonné. Le petit parc, la maison, tout était désert.

Dans la pièce où Mégot avait été enfermé, il ne trouva rien qui pût le mettre sur la voie.

Il allait se retirer, quand un bruit attira son attention.

C'était un chant qui s'élevait dans le silence de la ruelle inhabitée.

Après quelques couplets la voix s'interrompit.

Montadert, intrigué, s'approcha de la porte du jardin et prêta l'oreille.

Le chanteur s'était arrêté.

Tout à coup il lança à demi-voix :

— Ohé ! Mégot, êtes-vous là ?

Cela devenait intéressant.

Personne n'ayant répondu, l'homme reprit sa chanson.

De plus en plus surpris et oubliant ses préoccupations, le reporter ouvrit la porte et interpella le chanteur en plein vent.

— Hé là-bas, camarade !

Le Vétérinaire eut un geste de surprise et recula.

Montadert le jaugea d'un coup d'œil et vit de suite à qui il avait affaire.

Vraiment, il n'avait pas l'air bien terrible, ce grand corps long comme un jour sans pain, avec une toute petite tête et des pattes de faucheux. Il ne manquait même pas d'une certaine distinction, et, plus d'une fois, dans la grande salle du « Tombeau des Lapins », route de la Révolte, on avait entendu sa voix éraillée, mais bonne tout de même, murmurer entre deux saladiers : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on m'a dit que je ressemblais à M. de Lamartine. »

L'homme mit son chapeau à la main, un vieux chapeau de soie, tout déformé et rougi par l'usage, mais qui complétait bien, avec une longue lévite noire, râpée, le costume à prétentions correctes de cette épave universitaire.

— Pardon, monsieur, murmura-t-il de sa voix timide, mais dont l'imperceptible nuance d'humilité était corrigée par une sorte de fierté dans le regard, pardon, M. Mégot ne serait-il pas là ?

Montadert tressaillit.

Qu'était-ce que ce loqueteux qui venait tout à coup se jeter dans ses jambes ?

Il eut le pressentiment de l'apparition d'un peu de lumière nouvelle dans les ténèbres où il se débattait depuis de longs mois.

— Mégot ? fit-il en ayant l'air de chercher. N'est-ce pas de ce jeune drôle à qui on avait donné abri ici pendant quelques jours que vous voulez parler ?

— Précisément, monsieur : M. Mégot, sans être tout à fait de mes amis, ne laisse pas que de compter parmi mes connaissances. Oh ! une fort mauvaise connaissance, je ne l'ignore pas, mais

enfin, que voulez-vous ? Il est des situations où l'on ne peut pas toujours choisir...

Montadert fit un geste d'acquiescement.

L'autre reprit :

— Je passe dans cette ruelle quotidiennement, monsieur ; or, il y a quelques jours, M. Mégot, m'apercevant, me chargea d'une commission pour quelqu'un de ses amis. Je l'ai remplie, je désirais l'en informer ; ne serait-il plus ici ?

— Mégot a disparu. Je ne sais dans quel coin du monde il est allé se faire prendre ; mais, malgré cela, vous n'avez peut-être pas perdu votre temps en vous adressant à moi.

Etonné, le Vétérinaire releva la tête. — Vous avez l'air d'un brave homme, vous ; dans tous les cas, je répondrais bien d'avance que vous n'êtes pas de la même pâte que le jeune bandit en question. Voulez-vous faire une bonne action et, en même temps, une bonne affaire ?

— Je ne demande rien à personne, monsieur, répondit l'autre en se redressant avec l'allure fière d'un don César de Sorbonne.

Pour un peu, il se fût drapé dans un des pans de sa longue redingote.

Montadert eut un sourire.

— Rassurez-vous, fit-il ; il s'agit d'une action honorable, d'un service à rendre, et il n'est que juste que vous en ayez le salaire.

— C'est autre chose, alors ; je vous écoute.

Le reporter introduisit l'homme dans le jardin, et là, brusquement, il lui dit :

— Combien, pour me dire quelle était la commission dont vous avait chargé Mégot ?

Le Vétérinaire hésita un instant.

Puis, rassuré sans doute par la franchise qu'il lisait dans les traits du journaliste, il répondit :

— Je vais tout vous dire, car j'aime mieux être du côté des braves gens que de celui des fripouilles. Après, vous me donnerez quelque chose si vous voulez, ou vous ne me donnerez rien, selon qu'il vous plaira.

— Parlez.

D'un trait, il raconta comment Mégot l'avait hêlé au passage, et comment il l'avait chargé d'aller donner au groom Toby les renseignements que l'on sait.

— C'est tout ? demanda Montadert quand ce fut fini.

— Oui, monsieur, répondit l'autre.

Le reporter regarda fixement le forain. Il n'eut pas de peine à constater la sincérité complète du pauvre diable.

Il tira deux pièces de vingt francs de sa poche et les lui mit dans la main.

L'autre fut ébloui. Il hésitait, et regardait alternativement sa main ouverte où luisaient les deux pièces d'or et celui à qui il devait cette aubaine inespérée.

Enfin il se décida à empocher la somme.

— Maintenant, dit Montadert, parlons d'autre chose. Quel est votre métier ?

L'homme se redressa.

— La profession que j'exerce, dit-il, n'est pas une profession classée. Elevé pour embrasser une carrière libérale, des malheurs de famille m'obligèrent à entrer dans l'Université. Ah ! monsieur, je ne vous dirai pas quelles amertumes et quels déboires m'y attendaient ! De dégringolade en dégringolade, je retombai un jour sur le pavé, plus pauvre et plus humilié que jamais ! Je fis alors les plus singuliers métiers, oh ! tous honorables, monsieur, je vous l'atteste !

— Mais aujourd'hui ? interrompit Montadert.

— Aujourd'hui, monsieur, je vis avec les forains et, je puis le dire avec orgueil, j'ai su me rendre indispensable à cette honnête catégorie d'industriels. Je tiens une infirmerie de chevaux de bois !

— Le bonhomme est fou, pensa le journaliste.

Mais l'autre s'expliqua.

— Je suis honorablement connu de tous les propriétaires de manèges forains qui exercent dans les fêtes de Paris et de la banlieue. Je raccommode les jambes cassées, je remplace les oreilles endommagées, je remets des crins, je recolle des queues et, au besoin, j'épile. Et, pour tout dire en un mot, on m'a surnommé le Vétérinaire.

En dépit de la gravité de ses préoccupations, Montadert ne put réprimer un sourire.

Décidément, l'étrange bohème qu'il avait devant lui était un honnête garçon. Il résolut de se fier à lui et de l'utiliser pendant le temps qu'il plairait au chef du parquet de garder Vilguérin sous les verrous.

Le Vétérinaire connaissait Mégot ! Cela seul suffisait pour en faire un auxiliaire précieux. Il fallait à tout prix se l'attacher.

Selon son habitude le reporter aborda brusquement la position.

— Combien votre métier vous rapporte-t-il ?

— Heu ! heu ! fit l'homme, il y a des hauts et des bas, des périodes de presse, des mortes-saisons et des chômages. Mais on n'a pas trop à se plaindre et l'on mange à peu près à sa faim sans faire de tort à personne.

Montadert insista :

— Mais enfin, dites-moi le chiffre exact de ce que vous gagnez par jour ?

— En moyenne, dans les deux à trois francs.

— Trois francs ! En voulez-vous dix ?

— Que faut-il faire pour cela ?

— Des courses dans Paris, des recherches ; ne pas ménager vos jambes et suivre mes instructions.

— Oh ! ce n'est pas le travail qui m'effraye ; seulement, je vais vous dire, monsieur : j'ai des engagements, des clients que je dois visiter à des dates déterminées, et pour rien au monde, je ne manquerais aux promesses faites.

Ainsi, tenez, demain, je vais à la campagne, chez une femme fort riche, qui donne une grande fête, et qui a installé dans son jardin toutes sortes de jeux de foire, notamment des chevaux de bois : Mme la comtesse de Moëris.

Montadert bondit.

— Vous avez dit ?... Répétez un peu...

— Quoi donc ?

— Le nom.

— La comtesse de Moëris.

— Celle qu'on appelle la Comtesse Noire ?

— Ah ! quant à ça, je l'ignore, par exemple.

— Vous connaissez cette femme ?

— Pas le moins du monde. C'est une commande qui m'est venue par un de mes clients qui travaille pour cette dame.

Montadert resta quelques instants pensif.

Puis tout à coup :

— Vous travaillez seul, d'habitude ?

— Certes !

— Eh bien, pour une fois, vous allez prendre un aide, et cet aide, ce sera moi.

— Vous !

— Oui, moi ! Il faut à tout prix que je pénètre chez cette femme. Vous n'avez pas besoin de savoir pourquoi. Vous avez confiance en moi, n'est-ce pas ? Vous croyez que je travaille à une œuvre juste à laquelle je veux vous associer. Eh bien, ne m'interrogez pas. Servez-moi aveuglément, voulez-vous ?

— Soit, monsieur, répondit le Vétérinaire, avec une sorte de solennité. J'ai foi en vous, et si vous vouliez compromettre un brave homme et l'entraîner à des actes mauvais, toute la honte en serait pour vous.

— Ainsi, c'est entendu ?

— Oui.

— Demain, à midi, venez me prendre ici.

XXIX

A midi précis, le lendemain, le Vétérinaire sonnait à la porte de la petite maison de la rue Saint-Vincent.

Montadert avait jugé inutile de donner sa véritable adresse au commissionnaire de Mégot. Et puis, il avait voulu revoir encore l'endroit où le jeune drôle avait séjourné, dans l'espoir d'y trouver quelque trace nouvelle, quelque indice dont la découverte eût hâté la solution.

Le matin, le reporter était allé rue Brochant. Il y avait trouvé Philippe à peu près guéri, debout, vaillant déjà, et revenu la veille au soir de Villebon.

Valentine, selon les prévisions du docteur Charvet, était revenue à elle dans la nuit. Mais, cette fois, la crise avait été effroyable et, au réveil, une fièvre terrible s'était déclarée. Charvet n'avait pas dissimulé qu'il était peu rassuré et Montadert était parti fort inquiet.

— Où allons-nous ? interrogea le journaliste lorsqu'il eut ouvert à son nouvel employé.

— D'abord chez moi, monsieur, si vous le voulez bien ; il faut que je me munisse de certains accessoires indispensables pour ce qu'on attend de moi.

— Soit, où perchez-vous ?

— A deux pas d'ici, sur le versant de la butte qui regarde Saint-Denis.

— Allons ! fit Montadert.

Les deux hommes s'éloignèrent à grands pas. Ils tournèrent le mur de la petite maison et enfilèrent un sentier qui dégringolait vers Saint-Ouen.

Au bout de dix minutes, le Vétérinaire s'arrêta.

A droite et à gauche du chemin, des terrains vagues s'étendaient, chauves ou crayeux par places, ailleurs recouverts d'une herbe clairsemée et grise.

— Voici ma demeure, dit le bohème avec une nuance de fierté.

Et il montrait à Montadert une étrange bicoque qui sortait de terre, comme un champignon galeux, à une vingtaine de mètres du sentier.

C'était une sorte de baraque construite en torchis et recouverte de papier goudronné.

Le toit était garni, en guise de tuiles ou d'ardoise, de boîtes de sardines adaptées, ingénieusement enchevêtrées les unes dans les autres.

De grosses pierres étaient posées de distance en distance sur cette armature, pour empêcher le vent, dans un jour de tourmente, d'enlever le couvercle de ce singulier coffre.

Autour de la hutte, l'herbe poussait plus drue, — un gazon bizarre fait de pissenlits et de mourons.

Et toute une cavalcade de chevaux lilliputiens s'allongeait à travers cette pelouse de barrière, immobilisés dans un éternel galop.

Il y en avait des gris, des alezans, des bais, et d'autres de robes extravagantes et absolument inconnues de la science hippologique.

Tous, fraîchement repeints, séchaient au soleil, montés sur des piquets de fer.

— Ce sont mes pensionnaires, dit le Vétérinaire, en montrant l'escadron de bois.

Et il ajouta avec un sourire gai :

— C'est ce que j'appelle les mettre au vert.

Le journaliste pénétra dans la bicoque à la suite de son guide.

— Vous êtes chez moi, monsieur Montadert, dit l'autre avec cérémonie, en soulevant un vieux rideau de reps vert qui servait de portière.

Montadert se trouva dans une sorte de réduit plein de choses innomables et non classées.

Parmi ce tohu-bohu, un certain ordre régnait pourtant.

Il y avait, çà et là, un établi de menuisier, des instruments de travail : limes, vilebrequins, ciseaux, scies, etc.

Dans un coin, un tour avec sa roue où s'enroulait une corde polie par le frottement. Partout traînaient, épars, des membres de bois : têtes, jambes, cuisses, râbles non encore peints, et une odeur de sciure et de copeaux emplissait la cahute.

(Lire la suite au prochain numéro.)

* Voir l'Œil de la Police n° 49.

L'AFFAIRE STEINHEIL

HORS DE FRANCE.

QUELQUES ÉPIQUES QUI COURT.

On sait que Mme Steinheil a quitté la France et qu'elle est partie en Angleterre où les journaux anglais et les correspondants de journaux français se mettent à la poursuite. Mais la police londonienne veille et, respectueuse de la liberté des individus, elle empêche les confrères de suivre plus longtemps la veuve du peintre.

A-t-elle continué sa route sur Liverpool? Est-elle tranquillement installée dans la banlieue de Londres? Nul ne le sait. Certains déclarent que la veuve est revenue en France et qu'elle a débarqué à Calais pour prendre le rapide de Paris. Mais personne ne pourrait l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, Mme Steinheil n'a pas quitté Paris sans avoir réglé les questions d'intérêts qui la concernent.

Désireuse d'en finir au plus tôt, elle a souscrit aux concessions qu'on lui demandait. La villa de l'impasse Ronsin, grevée d'une hypothèque, revient à Mlle Marthe Steinheil. Toutes affaires réglées, Mme Steinheil est en possession d'un avoir qui lui assure des ressources modestes, mais suffisantes.

Mme Steinheil se serait complètement reprise et déplorerait d'avoir si facilement cédé à certaines influences.

Certes, elle a la résolution bien arrêtée de se disculper du moindre soupçon, et c'est à ce but que tendront tous ses efforts, mais elle affirme complètement mensonger les propos qu'on lui a attribués au sujet des assassinats, qu'elle ne connaît pas et sur lesquels elle n'a aucune donnée.

A New-York, le bruit court que Mme Steinheil se prépare à prendre, à Liverpool, le bateau qui doit la conduire aux Etats-Unis et que des offres tentantes, qu'elle a fini par accepter, lui ont été faites par le représentant d'un music-hall de New-York et par le directeur d'une grande maison de publicité de Boston pour la publication des mémoires de la fameuse veuve.

On dit que les managers des principaux music-halls anglais, MM. Shereck et Bratt, ont échoué dans leurs efforts pour engager Mme Steinheil.

En attendant, le Journal promet de publier ses mémoires qu'elle intitule *Mon calvaire*.

Quant à Mariette, elle a accepté les offres d'une agence de publicité qui lui proposait de devenir colleuse d'affiches. Elle a débuté au milieu de l'hilarité du public.

Vélu d'une longue blouse de toile écru et coiffée d'une petite toque bleu marine, dite polo, elle riait largement aux reporters qui s'empresaient autour d'elle :

— Je suis chouette, hein?

Et elle aspergeait de colle les badauds qui la serraient de trop près.

Pendant ce temps, à Nogent-sur-Seine, Mlle Marthe Steinheil retirée chez Mlle Bosswald, passe ses jours dans la douleur.

Mlle Steinheil est à peine remise d'une jaunisse qui l'a obligée de garder le lit une huitaine de jours; elle a encore mauvaise mine et le teint jaune.

Le docteur Flamand, médecin de la famille Bosswald, a soigné la jeune fille pendant sa courte maladie.

Mlle Steinheil serait sans ressources, l'héritage de son père n'ayant laissé qu'un passif, tandis que sa mère aurait hérité de Mme Japy d'une somme de 80 000 francs.

A la villa de l'impasse

Mme Steinheil, interviewée à Londres, a déclaré que dans quelques jours, tout ce que contient la villa de l'impasse Ronsin sera vendu. La maison seule restera la propriété de la veuve, car Mlle Marthe Steinheil, copropriétaire de la villa, ne consentirait pas à la laisser mettre en vente.

Concours n° 22 (8 séries)

Grand Concours d'Empreintes manuelles

QUATRIÈME SÉRIE

Vous savez quels services rend à la justice l'anthropométrie et vous entendez chaque jour parler de « bertillonage », empreintes digitales, manuelles, etc.

Nous publions un certain nombre de mains de criminels et nous vous demandons de trouver à travers l'entrelacs des lignes de ces mains la *Nationalité* du criminel à qui elles appartiennent.

Ce concours aura huit séries et dans chaque série il faudra trouver un nom de nationalité.

Lorsque paraîtra la huitième série, nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les huit réponses.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecoq, à l'Éclat de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE :

FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE
(Ouvrage d'une valeur de 5 francs, Joindre 0 50 pour recevoir franco à domicile.)
Adresser les demandes, 75, rue Dareau, Paris.

Le DISQUE PATHÉ

SUPPRIME L'AIGUILLE

et l'usure qu'elle produit.

La supériorité des Disques Pathé fonctionnant SANS AIGUILLE est écrasante. Ils laissent loin derrière eux tous les autres systèmes.

A TOUS ET PARTOUT

8 JOURS

à l'ESSAI

Faculté de comparer avec les autres systèmes

Le Théâtre chez Soi

NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE:
Chants accompagnés
par l'orchestre complet.

INVENTION NOUVELLE

Diaphragme à Membrane de
mica indestructible et
pointe de saphir extra-fin.

J. GIRARD & Co

Seuls Concessionnaires pour la Vente à terme.

Collection Formidable et Sublime de 130 MORCEAUX

Des prodiges en prodiges, nous tenons enfin l'ultime perfection!

Le Phonographe à disques, le meilleur et le plus pratique, le plus vibrant, le seul qui donne le ton juste et qui évite l'intonation nasillarde, vient d'être complètement métamorphosé par les merveilleuses inventions Pathé. La suppression de l'aiguille et son remplacement par un saphir doux, extra-fin, et la création sensationnelle d'un nouveau disque d'une incomparable perfection.

Une vague phonomane, fantastique, salue l'apparition de cette double invention, qui fait sortir définitivement la machine parlante du domaine de la fantaisie pour la porter au rang des instruments artistiques les plus exacts; ce qui permet désormais à tout le monde de posséder, en toute simplicité, le THÉÂTRE CHEZ SOI.

Le nouveau diaphragme Pathé est une pièce remarquable de précision mécanique, sa plaque vibrante, en mica, est éternelle et son saphir fin est non-seulement inusable par lui-même, mais il n'altère jamais le disque à l'usage. Comme rendement, la supériorité du Saphir sur l'aiguille est écrasante.

Le disque Pathé est la merveille des merveilles, d'un éclat sans pareil et d'une force d'intonation prodigieuse, il rend la voix humaine fidèlement et la musique au ton juste, il a la force, la puissance et le modèle de l'orchestre; la netteté, l'ampleur et la délicatesse de la voix des merveilleux artistes qui ont interprété les œuvres de choix.

NOUS EN DONNONS LA GARANTIE LA PLUS FORMELLE.
Le disque Pathé a été créé avec un souci d'art incontestable. C'est le seul qui mérite sincèrement le titre de Disque Artistique. — Enfin, le répertoire Pathé comprend 20 000 morceaux en toutes langues qui constituent la plus prodigieuse bibliothèque vocale et instrumentale qui existe au monde.

L'appareil de luxe que nous offrons est accompagné de 130 morceaux sur disques double face, choisis parmi les meilleurs.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL : 29 x 29 cm à la base, 13 cm de haut, ébénisterie de grand luxe, grand pavillon mobile, forme tulipe, de 25 de circonférence à l'ouverture, 55 cm de long. Nouveau diaphragme Pathé avec membrane de mica indestructible et pointe de saphir extra-fin. — Mouvement chronométrique de précision se remontant pendant la marche.

MOINS CHER QU'AU COMPTANT
Alambres Lectrices et chers Lecteurs, permettez-nous de vous offrir cet appareil incomparable, avec sa superbe collection de 130 morceaux artistiques et tous les accessoires pour le prix extraordinairement réduit de 180 francs, payables avant.

Un CREDIT de 30 MOIS
c'est-à-dire que nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection des disques, le tout au grand complet et que l'acheteur ne paie que 6 fr. par mois jusqu'à complète libération du prix total de 180 francs.

L'emballage est gratuit. — Les quittances sont présentées par la poste et sans frais pour l'acheteur.

Nous vendons en confiance.
Rien à payer d'avance. Fourniture immédiate.

Nous répondons gratuitement à toutes les demandes qui nous seront adressées.

L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

GIRARD & BOITTE
46, Rue de l'Écliquier, PARIS (X^e Arr^t).
MAGASINS DE VENTE et d'AUDITIONS : 47, Rue d'Enghien.

Le Disque Pathé se présente en quatre diamètres différents, savoir : 17 centimètres (1 fr. 25) — 21 centimètres (2 fr.) — 28 centimètres (5 fr.) — 50 centimètres (16 fr.).
L'ampleur de la sonorité et la beauté de l'expression augmentent avec le diamètre du disque.

UN MONSIEUR offre gratuitement de ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.



LISTE DES 130 MORCEAUX CHOISIS

DISQUES DE 21 cm de diamètre, double face.

- | | | |
|--|--|--|
| <p>OPÉRAS — OPÉRAS-COMIQUES</p> <p>1. Le Roi de Lahore (Promesse de mon avenir), par RENAUD.
2. La Favorite (duo du 1^{er} acte), par M^{lle} DELMA et ALVAREZ.
3. Les Huguenots (P^{re}-P^{ar}), par ARTHUR.
4. Patrie (P^{re}ve martyr obscur), par DELMAS.
5. Rigoletto (comme la plume au vent), par AFFRE.
6. Benvenuto (De l'art), par NOTÉ.
7. Mignon (Elle ne croyait pas), par BAYLE.
8. Jocunde (dans un délire extrême), par BOUVET.
9. La Damnation de Faust (Vol des roses), par DANON.
10. Carmen (Toriador), par RENAUD.
11. Joseph (Charme salutaire), par ALVAREZ.
12. Les Cloches de Corneville (Va petit mousse), par VAGNET.</p> <p>ROMANCES — CHANSONNETTES — GRANDS AIRS</p> <p>13. Souhait à la France (mélodie avec chœurs et orchestre), par NUBO.
14. Je ne sais plus (avec orchestre), VAGNET.
15. Étoile d'amour (avec orchestre), VAGNET.
16. Rancœur lassée (avec orchestre), VAGNET.
17. La Vierge à la Crèche, par VAGNET.
18. On a oublié, par VAGNET.
19. Le Petit Siffleur, par VAGNET.
20. Réve ou Folie, par VAGNET.
21. Mirotte, par VAGNET.
22. Petits Bambins d'Amour, par VAGNET.
23. La Libellule, par VAGNET.
24. Trianon, par VAGNET.
25. Les Trois Roses, par VAGNET.
26. O Sole Mio (avec orchestre), par VIGNAC.
27. La Chanson de Marinette (avec arch.), par VIGNAC.
28. Si tu voulais (avec orch.), par VIANENNE.
29. La Valse rose, par M^{lle} Jane MERRY.
30. Les Larmes de la Vie (avec orchestre), par MENCADIER.
31. Je vous ai tant aimée (avec orchestre), par MENCADIER.
32. Si l'on connaissait la femme, par MENCADIER.</p> | <p>33. Les fiançailles roses, par MENCADIER.
34. Ressemblances, par MENCADIER.
35. Sonnes clochetons, par MENCADIER.
36. Ultime raison, par MENCADIER.
37. Petite femme qui passe, par MENCADIER.
38. L'Amant philosophe, par MENCADIER.
39. J'ai fait d'amour, par MENCADIER.
40. Mon Cœur (Romance), par PICALUGA.
41. La Poule chanteuse (Mélodie), par BERNARD.
42. Le Rosier, par MACHENAT.
43. Les deux Grenadiers, par GRESS.
44. La Marseillaise, par GRESS.
45. Elle n'était pas folle, par GEORGE.
46. Jolie Fleur des Champs, par GEORGE.
47. Sur la bouche, par DALBERT.
48. J'ai tant pleuré (avec orch.), par DALBERT.
49. Le Roi des Tyroliens (Tyrolienne), par CHARLESKY.
50. Avec ton Souvenir, par MACHENAT.
51. Le Bûcheron, par MACHENAT.
52. Le Petit Portrait, par MACHENAT.
53. Marche gracieuse, par MACHENAT.
54. Valse populaire, par MACHENAT.
55. Ange blond, par MACHENAT.
56. Le Pêcheur de Péche, par FRY.
57. Un Monsieur qui begaye, par FRY.
58. Dans la Rue (Chanson de Paris), par FRY.</p> | <p>59. Le Martyr de la Rue Popincourt, par FRY.
60. Les gaites du Téléphone, par FRY.
61. La Galade des Agents, par CHARLUS.
62. La Jolie Boîteuse (avec orch.), CHARLUS.
63. La Dernière carotte (monologue), POLIN.
64. J'ai un rosier (avec orchestre), DRANEM.</p> <p>ORCHESTRES — DANSES — SOLIS</p> <p>Dix Valses.
Six Mazurkas.
Six Polkas.
Quatre Scottishs.
Cinq Morceaux 2 Quadrilles complets.
Cinq morceaux Quadrille des Lanciers complet.
Un Pas de Quatre.
Deux Cors de Chasse.
Deux Pistons.
Un Violon.
Un Violoncelle.
Une Mandoline.
Deux Orchestres Tziganes.
Vingt Morceaux d'Orchestres divers (Marches Militaires, Fantaisies, Ouvertures, etc., etc.).</p> |
|--|--|--|

91 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souscris, déclare acheter à MM. J. GIRARD & Co, à Paris, l'APPAREIL à DISQUES PATHÉ et la Collection des 130 Morceaux choisis sur disques double face, aux conditions énoncées, c'est-à-dire par paiements mensuels de 6 fr. jusqu'à complète liquidation de la somme de 180 francs, prix total.

Fait à _____ le _____ 190__

Nom et Prénoms _____ SIGNATURE : _____

Profession ou Qualité _____

Domicile _____

Département _____

Gare _____

Prière de remplir le présent Bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de :

GIRARD & BOITTE, 46, Rue de l'Écliquier, PARIS (X^e Arrond.).

Le Disque Pathé se présente en quatre diamètres différents, savoir : 17 centimètres (1 fr. 25) — 21 centimètres (2 fr.) — 28 centimètres (5 fr.) — 50 centimètres (16 fr.).
L'ampleur de la sonorité et la beauté de l'expression augmentent avec le diamètre du disque.

AMIS RIRE demandez le gros Catalogue de 128 pages, gratuits, de Farces, Attrapes — Physique, Chansons — Magnétisme — Librerie spéciale — Cartes Postales — Hygiène.
E. HEURE, 103, Faubourg Saint-Denis, Paris.

POURQUOI VIVRE dans les larmes, la misère, la déveine affreuse, sans amour, sans joies et sans bonheur, quand il est si facile de remédier à ces maux, et d'obtenir fortune, santé, chance, amour partagé, en demandant la curieuse brochure env. gratis par le Professeur VICTORIUS, 83, faub. Saint-Denis, Paris.

VOULEZ-VOUS RIRE??
Env. 0 15 à DONADA, 53, r. N.-D.-de-Nazareth, Paris.
p^{re} recev. fr^{co} superbe prime et les catal. illust. de 1909
p^{re} farces, attrapes, surpt. phys. amusantes, chansons, monologues, pièces littéraires, magie, sorcellerie, magnétisme, instrum. musiq., bijoux, parfums. — Gros et D^{re}.

GOUTTES REGULATRICES LACROIX Envoi discret contre 5 fr.
Renseignements gratuits.
sous pli cacheté, sur ce TRAITEMENT PERIODIQUE. — Ecrire en confiance à G. LACROIX, 0 24, Pharmacien-Spécialiste de province, BRUAY (P.-d.-L.).

SAGE-FEMME M^{lle} Cl. Discretion absolue. Pension Beauté des Seins. Epilation. Obésité. — Renseignements gratuits.



HORRIBLE ASSASSINAT. — Une jeune femme de 20 ans, habitant à Ain-Beila, menait une vie qui suscitait la jalousie de son amant, un jeune arabe de son âge. Dans un accès de fureur jalouse il se précipita sur elle, armé d'un mauvais rasoir, sectionnant jusqu'à l'os l'avant-bras droit, avec lequel elle se garant, puis lui scia le cou de telle façon que la tête ne tenait plus au tronc que par quelques lambeaux de chair. Le coupable, arrêté, tenta vainement de se suicider.

ALGERIE.



LES MAUVAIS VOISINS. — Un boulanger de la rue Vitruve, marié et père de cinq enfants, venait de passer sa nuit au travail, et allait monter se reposer dans sa chambre, quand dans la cour de la maison, il fut attaqué par un locataire qui le frappa de cinq coups de poignard, dont quatre dans le dos et un au côté gauche. Le coupable, qui a été arrêté, prétend que sa victime avait des rapports avec sa femme.

PARIS.



QUADRUPLE ASSASSINAT. — Un barbier d'un faubourg de Berlin a tué à coups de rasoir sa femme et ses trois enfants et s'est ensuite suicidé d'un coup de revolver à la tête. On attribue ce drame terrible à la misère.

ALLEMAGNE.



LE CRIME D'UN NOIR. — Un dioulah noir a tué à coups de poignard sans raisons autres que sa haine des blancs, à Dimbokro un commerçant français nommé Desroches.

L'assassin a été arrêté.

COTE D'IVOIRE.



ASSAILLI PAR UN CHEMINEAU. — Un septuagénaire se promenait sur la route d'Abis, quand il rencontra un chemineau qui lui demanda la route de Paris. L'ayant renseigné, M. Lissabard continua sa marche; mais le vagabond, lui tira quatre coups de revolver. Atteint à la nuque et à la bouche le pauvre vieillard fut grièvement blessé. L'assassin a été arrêté.

RAMBOUILLET.



UNE TRAGÉDIE DE FAMILLE. — Vers huit heures du soir, une scène éclata entre un journalier et sa femme. Tout à coup, le mari, au paroxysme de la colère, saisit un couteau de cuisine et, avant que sa malheureuse femme ait pu tenter de fuir, il lui en porta un coup terrible à l'aîne gauche. L'infortunée s'affaissa en poussant des hurlements de douleur. Son état est des plus graves.

AUBERVILLIERS.



DANS LE BRASIER. — Deux hommes avaient passé ensemble la journée à boire dans les cabarets de la commune; vers le soir, en état d'ivresse, ils pénétrèrent chez un boulanger qui venait d'allumer son brasier. Les deux hommes, en titubant, allèrent se jeter dans les flammes. Ils ont été horriblement brûlés.

FLOERMEL.



TRAGIQUE QUERELLE. — A Torralba, pour des questions électorales, une collision s'est produite entre les républicains et les conservateurs. Des coups de feu ont été échangés. Il y a plusieurs blessés, dont un en danger de mort.

ESPAGNE.



UN ACTE DE BRIGANDAGE. — Vers une heure de l'après-midi, le local d'un bureau de poste de Berlin était vide, quand deux hommes se présentèrent à l'unique guichet ouvert et demandèrent des timbres. L'employé leva la grille. A ce moment, un coup de revolver partit et l'employé fut blessé à l'épaule. Il eut la présence d'esprit de fermer le guichet. Ses agresseurs s'enfuirent.

ALLEMAGNE.



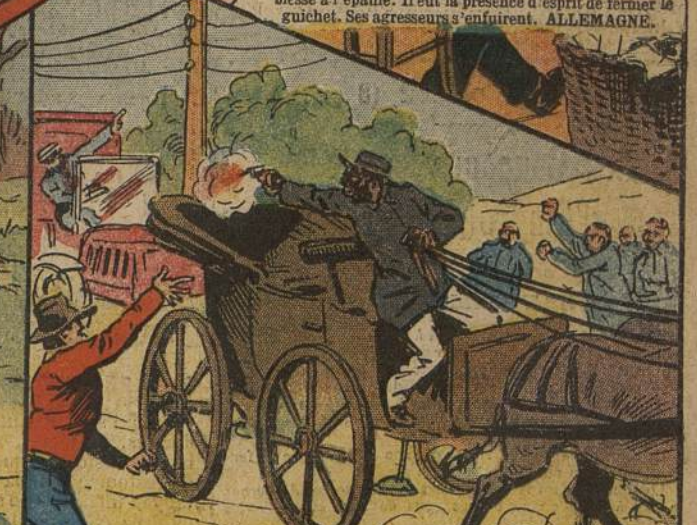
ENTRE SOLDATS ALLEMANDS. — Une compagnie d'hommes des 2^e et 3^e escadrons d'un régiment hussards de Francfort, faisant dans des brasseries séparées la venue de leurs 300 derniers jours de service. Les soldats du 2^e escadron ayant voulu pénétrer dans le local où festoyaient ceux du 3^e, une discussion s'engagea. Les sabres furent tirés de part et d'autre et plusieurs hussards durent être conduits à l'hôpital, grièvement blessés.

ALLEMAGNE.



BANDITS DE GRANDE ROUTE. — Sur la route de Boudit à Saint-Genès, passait un sabotier. Deux malandrins qui étaient couchés dans les champs voisins le virent et coururent sur lui. Après avoir à demi étranglé, ils le bâillonnèrent, lui attachèrent avec une ceinture les pieds et les mains et le dévalisèrent. Puis ils disparurent, laissant leur victime sur la route.

AURILLAC.



PREDICATEUR BRULÉ VIF. — Une automobile ayant effrayé les mules d'un prédicateur nègre, sur la route de Glocrama (Géorgie), le prédicateur, furieux, tira un coup de feu sur le chauffeur blanc qui fut grièvement blessé. La populace, exaspérée, s'empara du prédicateur et, incontinent, le jeta sur un bûcher où il fut brûlé vif.

ETATS-UNIS.